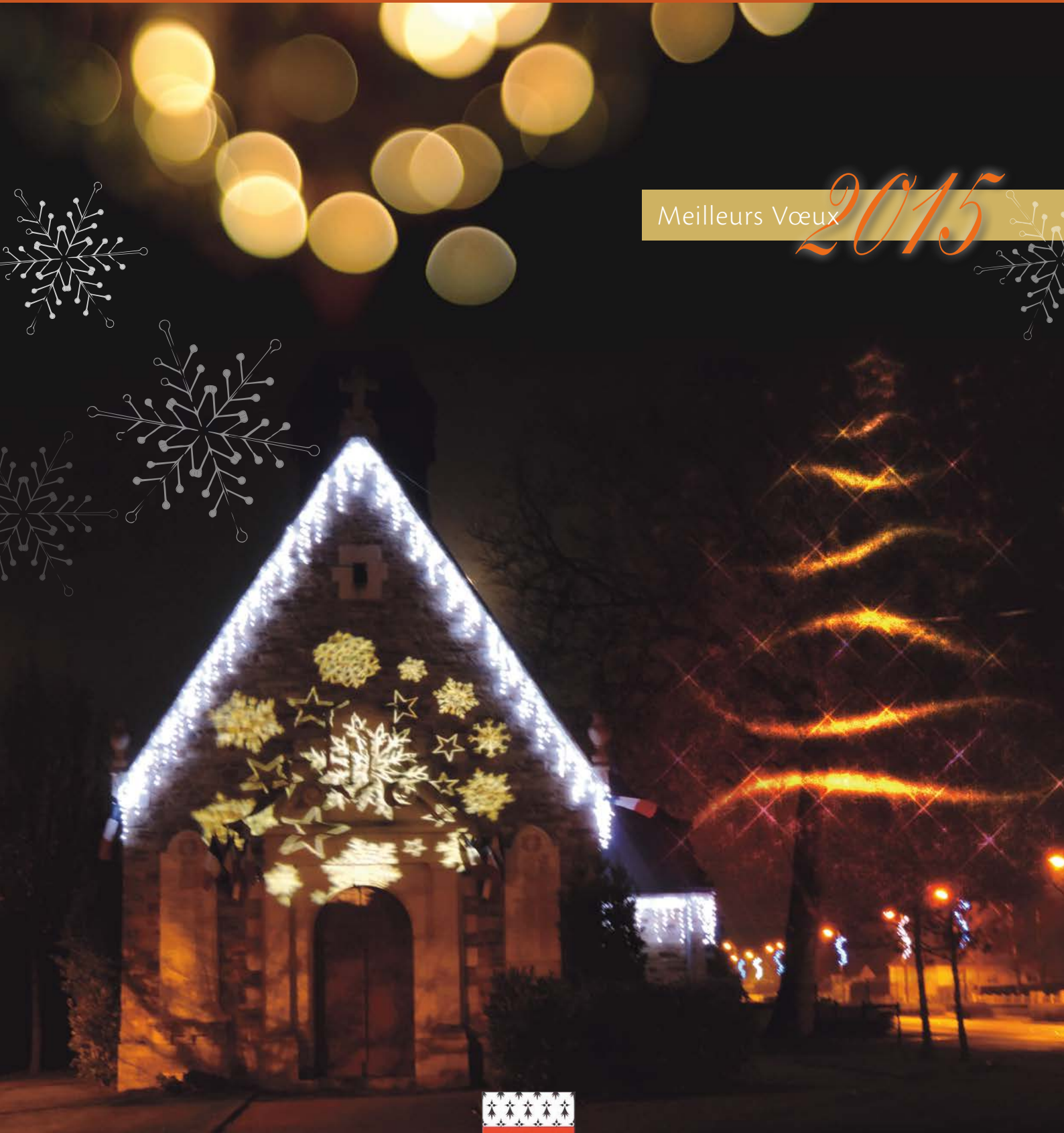


L'ÉCHO DU BRIVET

Sainte Anne sur Brivet

Meilleurs Vœux

2015



Bulletin municipal

Janvier 2015 • N°65

Fêtes de villages



Cotret



La Miretterie



Pocazet



Tresland



Coisnongle



Lotiss. des Saules



La Grandville



Le Perrin



La Vallée



Hessin



Saint-Lomer



Bécigneul



Le Mot du Maire



« *C'est sans doute une belle harmonie quand le faire et le dire vont ensemble* » écrit Montaigne dans ses Essais. Cette maxime toute simple est pour nous tous élus le fil conducteur de nos actions et de nos réflexions.

Que faisons-nous actuellement pour notre commune ? L'« *Espace de Rencontres Sports Jeunesse* » est en cours de construction. Ce sera avant la fin de l'année quatre nouveaux vestiaires aux normes, un lieu de convivialité (foyer-bar) et une belle salle de 100 m² pour des activités douces (gymnastique, yoga, animations scolaires...). Une large concertation avec les associations se mettra en place en cours d'année pour l'utilisation de ce nouvel équipement. L'instruction du permis de construire de la « *Maison de Santé* » est engagée et sauf imprévu administratifs ou légaux cet équipement devrait être opérationnel début 2016. Le PLU suit son cours. Le zonage et le règlement sont en cours d'achèvement et l'enquête publique devrait se dérouler avant l'été. Les nouveaux rythmes scolaires fonctionnent de façon satisfaisante à l'école publique « Jean de la Fontaine ». Dans un avenir très proche (peut être aux vacances de printemps 2015) sera proposé un accueil pour les 12-15 ans à raison de 2 jours par semaine, ce type d'animation sera pris en compte dans le cadre du Contrat Enfance

Jeunesse (CAF) relevant de la compétence de la Communauté de Communes. Nous envisageons de rénover « au mieux » la salle polyvalente en changeant par exemple les ouvertures devenues bien obsolètes.

D'autres projets (ils sont nombreux, importants et structurants) sont dans les « cartons » mais vu les capacités financières de notre commune il est raisonnable d'étudier en amont ce que nous pourrions réellement entreprendre. Si Sainte Anne était une commune « riche », cela se saurait !

Est-ce que tout ce quantitatif nous rendra plus heureux ? Je l'espère, je le souhaite mais par ces temps où le « France-Bashing » est de mise, que chacun de nous s'inspire de cette aptitude quasi innée des enfants au bonheur liée à leur capacité à savourer l'instant présent ! Que le proverbe « Carpe Diem » que l'on peut traduire en ce début d'année 2015 par « Savourons l'instant » soit pour nous tous l'ambition de notre année.

Meilleurs Vœux à tous.

Le Maire, Philippe BELLIOU



« Nous sommes tous CHARLIE » La France en deuil. Drapeau en berne à la Mairie de Sainte Anne sur Brivet. Tristesse, recueillement. twitter@philippebelliot

Votre Mairie



6, rue de l'Étang
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. 02 40 88 14 09
Fax. 02 40 91 80 64
Internet :
www.sainte-anne-sur-brivet.fr
Courriel :
mairie.ste.anne.sur.brivet@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
Le jeudi : 9h - 12h - Fermé l'après-midi
Le vendredi : 9h - 12h et de 14h - 16h30
Le samedi : 9h - 12h

SERVICES ADMINISTRATIFS :

- Jean-Marc LE JÉLOUX : Secrétaire général,
- Annie DRÉNO : Comptabilité, Salaires, Elections, Cimetière,
- Adèle JOLY : SIAHB (syndicat d'assainissement), Urbanisme, Enfance-Jeunesse,
- Laura SAVÉA : Accueil, Etat-civil, Restauration scolaire, Action Sociale.

Le service urbanisme est fermé le vendredi après-midi.

SERVICES TECHNIQUES :

- Pascal PERIO, Responsable du service,
- Nicolas EMERIOU, Erwan NOURRY, Rémy PAS, Reynald BAUWENS.

SERVICES AUX ECOLES :

- Restauration Scolaire : Monique ORAIN, Marie-Laure BELLIOU, Angélique GUILLON, Séverine SALEH, Carole VIGNOT, Marie-Laure BEZIEAU.
- Ecole publique : Anne BREISACK, Annie CASIMIR, Sylvie EVAINE, Laurence LE ROUX, Claudie MEIGNEN.

L'AGENCE POSTALE :

- Nadine BAUWENS 02 40 91 82 57



Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Le samedi de 9h à 11h.

Sommaire

Informations municipales	4
Du côté des écoles	13
Intercommunalité	18
Associations	20
Informations générales	30

Directeur de la publication :
M. le Maire
Tirage : 1 275 exemplaires
Réalisation : Kalydéa
Tél. 02 40 58 31 03
www.kalydea.fr
Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales



PERMANENCES du Maire et des Adjoints

Janvier à Juin 2015

LE MAIRE : Les samedis de 9h30 à 11h30

- Samedi 31 janvier
- Samedi 28 février
- Samedi 28 mars
- Samedi 18 avril
- Samedi 30 mai
- Samedi 27 juin

ou sur rendez-vous
le lundi et le jeudi matin.

LES ADJOINTS : Les samedis de 11h00 à 12h00

• JOSSO Marie

1^{er} Adjoint : Affaires générales,
Enfance - Jeunesse et Communication

21 février – 11 avril – 6 juin

• MEIGNEN Didier

2^{ème} Adjoint : Urbanisme

10 janvier – 7 mars – 2 mai

• CITEAU Nathalie

3^{ème} Adjoint : Affaires sociales
et Culturelles

17 janvier – 14 mars – 9 mai – 20 juin

• NOBLET Thierry

4^{ème} Adjoint : Voirie, Environnement et
Agriculture

24 janvier – 21 mars – 16 mai

• LETERRIER Laurence

5^{ème} Adjoint : Budget et Finances

7 février – 4 avril – 23 mai

• BEAUGEARD Joël

6^{ème} Adjoint : Relations avec les
associations, Gestion des salles,
Sport et Transports scolaires

14 février – 25 avril – 13 juin

Pour des raisons d'organisation, il est demandé de prendre rendez-vous à la Mairie pour toute rencontre avec le Maire ou les Adjoints.

Tarifs communaux 2015

SALLE POLYVALENTE (tarifs revalorisés de 2%) - Tarifs appliqués au 1^{er} Janvier 2015

	Salle annexe D	Salle principale 1/3	Salle principale 2/3	Salle complète 3/3	Salle complète et salle annexe
HABITANTS DE LA COMMUNE/association hors commune					
Réunion (moins de 2h) (sans cuisine)	20,3	20,3	40,6	60,9	81,2
Réunion (demi-journée) (sans cuisine)	38,6	38,6	77,1	115,7	154,2
Réunion journée (sans cuisine)	78,4	78,4	156,9	235,3	313,8
Vin d'honneur	66,7	66,7	86,9	107,2	127,2
Bal, soirée, demi-journée	133,3	133,3	173,9	214,5	255,1
Journée	187,5	187,5	282,1	376,9	471,4
2 Jours	281,1	281,1	423,2	565,2	707,2
HABITANTS HORS COMMUNE					
Réunion (moins de 2h) (sans cuisine)	35,5	35,5	71,0	106,5	142,0
Réunion (demi-journée) (sans cuisine)	67,4	67,4	134,9	194,8	262,2
Réunion journée (sans cuisine)	137,3	137,3	274,6	411,9	549,2
Vin d'honneur	116,7	116,7	152,2	187,7	223,2
Bal, soirée, demi-journée	233,3	233,3	304,4	375,4	446,4
Journée	328,0	328,0	493,7	659,3	825,1
2 Jours	491,9	491,9	740,5	989	1237,6
Forfait vaisselle pour tous	15,3	15,3	30,6	45,9	45,9

Les associations de Sainte-Anne-sur-Brivet (Loi 1901) utilisent la salle polyvalente à titre gratuit

CIMETIERE-COLUMBARIUM (tarifs revalorisés de 2%)

Concession cimetière	15 ans	72 €	30 ans	155 €
Concession Columbarium	15 ans	410 €	30 ans	613 €
Caveau 2 Places	1 071 €			

UTILISATION DU DOMAINE COMMUNAL (tarifs revalorisés de 2%)

Occupation du domaine public devant les restaurants et les cafés	Long. < ou = à 8 m	11.80 €/mois
Camion vente alimentaire	Par occupation	5.50 € ou 6.50 € avec branchement électrique
Camion Outillage, Marchandises	Occasionnelle	27.50 €

Nos Joies et Nos Peines

Naissances

CAILLON Marilou 38 Hessin	1-juil.
COUËTOUX Melan 6 Rue des Frères	4-juil.
MASSASSATI Mélissandre 7 bis Saint Lomer	14-juil.
TOLLU Marc 10 La Miretterie	15-juil.
BARON Tilio 21 Trelland	7-août
JARNEAU Zoé 3 Lotissement des Saules	13-août
LEROY Léa 17 Coisnongle	25-août
CORBÉ Malo 63 La Gouerie	9-sept.
LE BRUN Guillaume 20 Rue des Moiries	20-sept.
CHRIST-MONVILLE Haïce 7 Coisnongle	24-sept.
ORAIN Ylann 19 Place du Commerce	6-oct.
MOREAU Alexis 12 Bécigneul	10-nov.
BOULTAREAU Naïs 54 La Turcaudais	19-nov.
LE PENNEC Hanaé 51 Le Moulin Perrin	4-déc.
ORAIN Adam 105 Le Champ Blanc	17-déc.

Mariages

CLÉRO Marion POTIRON Nicolas	05-juil.
JAGOT Lucie MOISAN Arnaud	05-juil.
SAULNIER Claire MAINGUET Freddy	11-juil.
LE LOHÉ Élodie THÉBAUD David	12-juil.
BONNET Nathalie CHARIER Denis	26-juil.
ROGIER Claire DESMAS Cédric	16-août
COUËRON Cindy BOIS Tony	16-août
BALU Audrey DADA Mohamed	29-août
MEY Susanne MARBAISE Patrick	20-sept.
CHAMPAILLER Nolwenn DAVID Pascal	04-oct.
ECKERT Sophie EYCHENNE Fabrice	27-déc.

Décès

Mme MORICE Camille Maison de retraite la Chataigneraie	84 ans 13-août
M. BURBAN Gilles 19 Balasson	56 ans 17-août
M. LAVON Thomas 2 rue François Glotin	71 ans 27-août
M. JAGOT Pierre 39 la Maigrerie	67 ans 28-août
M. HALLIEN Jean 29 La Miretterie	92 ans 22-sept.
M. BOUCAUD René 9 La Ville Beauchette	70 ans 22-sept.
M. GRIERE Jean-Paul 34 Cottret	76 ans 6-déc.
M. OHEIX Louis Maison de retraite de Campbon	93 ans 20-déc.





Conseil Municipal Enfants

Six nouveaux élus

Les CM1 ET CM2 des écoles Jean de la Fontaine et Saint Michel se sont retrouvés à la salle polyvalente le 17 octobre pour élire les nouveaux conseillers :



Méloë Cherhal, Evan Couëron, Killian Crand, Thomas Goalec, Enzo Mainguet et Djovany Morisseaux.

Depuis 2011, Sainte Anne sur Brivet donne la parole aux enfants par l'intermédiaire de son Conseil Municipal des Enfants. Comme pour les adultes, ce lieu de rencontres est présidé par le maire. Organisés en commissions et avec l'aide des animateurs, les jeunes élus réfléchissent à divers projets.

La mise en place du nouveau conseil s'est déroulée le 15 novembre.



« 1914-1918

Les enfants et la guerre »

C'est sur ce thème que nos jeunes élus ont apporté leur contribution à l'exposition « Les Brivetains racontent leur Grande Guerre ».

Ils ont également participé à la réalisation de l'**arbre du souvenir**, sur lequel ils ont accroché cartes postales et correspondances entre les soldats et leurs familles.



L'arbre du souvenir.

Le 1^{er} août

Centenaire de la mobilisation

Lecture d'un poème écrit par un médecin militaire canadien, John McCrae, le 2 mai 1915 durant la bataille d'Ypres.

(poème en page 9)



Le 11 novembre

Moment émouvant lors de la lecture des noms de nos « morts pour la France »



Samedi 20 décembre : distribution des colis dans les maisons de retraite

Pour la deuxième année, la jeune équipe municipale s'est mobilisée pour distribuer les colis offerts par la municipalité.



Mot du Maire prononcé devant les Tables Mémoires le 11 novembre 2014

Aujourd'hui 11 novembre 2014, nous célébrons le 96^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918. Et comme beaucoup de communes et villages de France, Sainte Anne de Campbon fêta à l'époque cette grande nouvelle attendue avec bien du retard. Je lis la lettre de René Ménard, jeune Nantais. Il perdit pendant la guerre ses 2 frères et son beau-frère, je le cite :

« J'étais parti de Nantes à 9 heures. On y disait que l'Armistice était signé mais depuis 3 jours les cloches restaient muettes. 10 heures, Savenay est calme et pourtant plusieurs initiés savent déjà la nouvelle ; Pontchâteau est calme, c'est jour de marché, il y a un semblant de foule autour de la Mairie... Saint Gildas des Bois après Dréfféac, Fégréac et Saint Nicolas sont calmes. 11 h 30 Redon : une grande animation mais c'est la foire, la foire châtaignonne : on achète, on vend des châtaignes et des cochons. Des drapeaux mais pas de bruit. Il faut attendre. Mais qu'attend-on ? La route de Malestroit, la traversée du vallon inondé et encore embrumé et malgré le soleil qui brille depuis 2 heures, nous passons sans y prendre garde à gauche et soudain les cloches, les cloches à toute volée, sortant de l'église une troupe d'enfants : 60 peut-être 100 petits enfants de France la classe 30 de St Vincent en Morbihan, drapeaux en tête ».

Ce dernier automne, saison des vendanges tardives, saison des fumures fut hélas le temps des ultimes boucheries. Les yeux qui n'osent pas regarder en face les gueules cassées, les borgnes, les infirmes, les grabataires, les culs-de-jatte, les manchots, les gazés, les trépanés, les paralysés ; ce sera la sérénité à jamais disparue pour tous ces hommes.

Le vendredi 1er août 2014 à 16 heures nous célébrions avec respect le Centenaire de la mobilisation générale de la Guerre 14-18. Il faisait un temps magnifique sous les chênes devant la jolie chapelle Sainte Anne. Aujourd'hui nous sommes le 11 novembre et pourtant un siècle plus tôt, donc après seulement 3 mois de guerre, il y avait déjà eu plus de 330 000 morts français dont 140 000 en 5 jours d'été et même 27 000 morts pour la seule journée du 22 Août. Sainte Anne avait déjà perdu 16 jeunes gens de 34 à 21 ans.

Un seul mot me vient « Pitié ». Oui Pitié, pour tous ces hommes qui pendant 4 ans désespéreront de jamais le redevenir.

Ce qui a été réalisé à Ste Anne cette année, grâce aux expositions, aux lectures, sont des actions, des marqueurs forts pour signifier que notre Commune n'oublie pas.

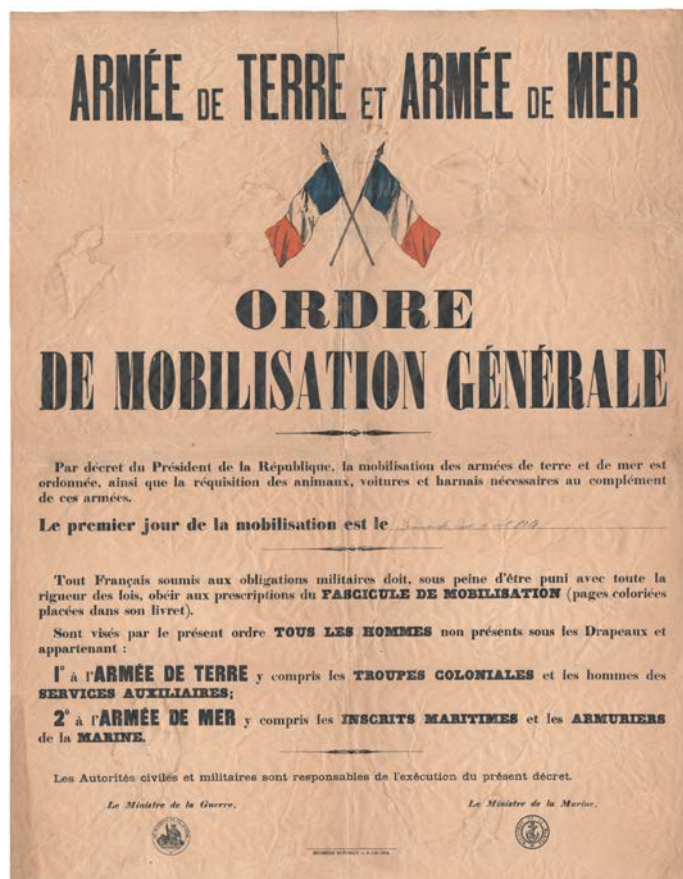
Les mobilisés à Ste Anne étaient pour la plupart cultivateurs mais n'oublions pas que le pays tout entier entra dans la guerre et ce furent des étudiants, des savants, des professeurs. Beaucoup d'artistes se portèrent volontaires, des peintres : Braque, Léger, Chagall, des écrivains : Apollinaire, Alain-Fournier, Giono, Céline, Dorgelès, Péguy et bien d'autres. Le fils de Jean Jaurès, Louis qui s'était porté volontaire, fut tué au champ d'honneur le 3 juin 1918. Vraiment, la mobilisation fut totale.

Le jeune polytechnicien Georges Painvin, né à Nantes, fut le plus grand cryptanalyste de son temps. Il réussit le 2 juin 1918 à percer le fameux radiogramme de la victoire qui permit au général Foch de repousser l'attaque et de protéger efficacement Compiègne. Painvin s'effondra littéralement après le décodage, exténué par 26 heures d'efforts ininterrompus.

Il y eut aussi les fusillés pour l'exemple : 700 environ. Sans faire l'exégèse de ces faits, il s'agira souvent plus d'une grève du combat ; ces hommes plus que de refuser la lutte, demandaient un minimum de moyens pour combattre car hélas l'expression « chair à canon » devenait trop souvent la stratégie.

Cette guerre fut mondiale et nous, Français, devons avoir une reconnaissance profonde pour les pays de l'Empire britannique de l'époque. Aujourd'hui 11 novembre 2014, en Ecosse beaucoup, jeunes ou vieux, portent à la boutonnière le célèbre coquelicot, le symbolique poppy.

Le 4 août 1914, une vaste campagne d'enrôlement est lancée, l'Ecosse répond en masse et il fallut limiter le nombre de volontaires. Dotés d'une redoutable réputation, ces soldats en kilt montent au front au son de la cornemuse et plus de 147 000 sur 300 000 engagés volontaires y laisseront leur vie dont 600 pipers.



In Flanders fields

*In Flanders fields the poppies blow
Between the crosses; row on row
That mark our place; and in the sky
The larks, still bravely singing, fly
Scarce heard amid the guns below.*

*We are the dead. Short days ago,
We lived, felt dawn, saw sunset glow,
Loved and were loved and now we lie
In Flanders fields.*

*Take up our quarrel with the foe:
To you, from failing hands, we throw
The torch; be yours to hold it high.
If ye break faith with us who die
We shall not sleep, though poppies grow*

Au champ d'honneur

Au champ d'honneur, les coquelicots
Sont parsemés de lot en lot
Après des croix ; et dans l'espace
Les alouettes devenues lasses
Mèlent leurs chants au sifflement
Des obusiers.

Nous sommes morts,
Nous qui songions la veille encor'
À nos parents, à nos amis,
C'est nous qui reposons ici,
Au champ d'honneur.

À vous jeunes désabusés,
À vous de porter l'oriflamme
Et de garder au fond de l'âme
Le goût de vivre en liberté.
Acceptez le défi, sinon
Les coquelicots se faneront
Au champ d'honneur.

By John McCrae / Par John McCrae

Les troupes d'Outremer françaises ou britanniques seront des renforts indispensables pour les combattants métropolitains. Africains, Malgaches, Maghrébins, Indochinois, Chinois, Indiens, Sikhs etc. souffriront beaucoup de leur équipement mal adapté au climat rude de l'Est de la France.

L'Amérique, entrée en guerre en 1917, fut un élément déterminant de la victoire de 1918. Saint-Nazaire sera le port de France le plus important pour accueillir la jeune armée des Etats-Unis avec ses troupes bien sûr mais aussi tout l'armement moderne. Le 11 novembre 1918 beaucoup de nos compatriotes brandiront ensemble le drapeau tricolore et la bannière étoilée d'Amérique pour fêter la victoire.

Des milliards de lettres furent écrites pendant ces 4 années de guerre. Chaque jour, 4 millions de missives sont expédiées en franchise militaire. Très vite la censure se généralise et le retard systématique est la règle et pourtant ce lien avec leurs proches sera essentiel pour le moral des troupes. Le courrier, les permissions et aussi, il faut bien le dire, l'alcool (le fameux pinard) aideront les soldats à supporter l'insupportable.

Je cite encore une lettre qui montre toute la force extraordinaire du courrier écrit ou reçu :

« Ma petite femme de chair, toi dont les baisers me rendent fort ; ma petite femme d'esprit, toi dont j'aime toute la grâce, la générosité et la bonté profonde, je t'aime Je t'aime. Je mords tes lèvres aimées et je bois dans ton baiser la force et le bonheur »

Temps des lettres perdues, temps des permissions ratées, temps des fiançailles rompues, temps des enfants qui naissent trop loin, temps des femmes trop seules, le cœur de ces hommes fut souvent littéralement dévasté. Quelle souffrance !

La Grande Guerre fait partie de notre héritage. Elle a été d'une certaine manière, fondatrice d'une nouvelle époque. Elle amène à réfléchir à la paix. Le devoir de mémoire n'a de véritable sens que s'il est transmis aux nouvelles générations. Je suis heureux et fier que notre Conseil Municipal des Enfants participe si activement à ce jour de commémoration

Aujourd'hui, que Ste Anne se souvienne et que chacun d'entre nous retienne que la limite à toute chose sera toujours de la dépasser.

Le Maire
Philippe BELLLOT

John Mc Crae (1872-1918), médecin canadien engagé pendant la guerre 14/18, auteur du célèbre poème cité plus haut. Dès 1921, suite au poème de John Mc Crae, les Britanniques ont choisi comme « fleur du souvenir » le coquelicot, cette fragile fleur des champs, nommée poppy en anglais. Sur les tombes et sur les stèles britanniques, au cœur de la cathédrale d'Ypres, fleurissent aujourd'hui encore des coquelicots de papier. Les coquelicots sont encore portés à la boutonnière des Britanniques et des Canadiens à chaque cérémonie commémorative de la Grande Guerre (notamment le 11 novembre, jour du Souvenir, au Canada). Cette « fleur du souvenir », que l'on arbore au Poppy day rappelle la vision du champ de bataille de John McCrae à Boezinge, près d'Ypres. La France avait choisi le bleuet qui côtoyait le coquelicot dans les champs. (Source Wikipédia)

MAISON DE SANTÉ

Permis de construire en cours d'instruction



Livraison prévue
début 2016



FLASH INFOS

Rappel sur le fonctionnement du CAPS

Pour toute demande de soins, composez le 15



Le CAPS - Centre d'Accueil et de Permanences de Soins est situé Boulevard Pellé de Quéral [à côté du Centre de Secours] à Pontchâteau.

Organisation de la permanence de soins en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux :

- chaque nuit de 20 h à 24 h

- le samedi de 14 h à 24 h

- dimanche et jours fériés de 8 h à 24 h

Principe : en composant le 15, un médecin organisera votre accueil vers le médecin de garde disponible au CAPS. Seules les visites à domicile médicalement justifiées et confirmées par le Centre 15 seront effectuées.

Parasite Fleur des Chataigniers

Compte tenu de l'importance de la fleur de châtaignier dans l'apiculture locale, nous vous informons qu'un parasite arrive dans nos régions.

Informations plus complètes en mairie ou auprès de l'union des apiculteurs.

Départ à la retraite de Thierry TURCAUD

Agent d'entretien aux espaces verts, voiries et cimetière depuis juin 1994, Thierry TURCAUD est parti à la retraite depuis le 1^{er} octobre 2014 et nous lui souhaitons une bonne et heureuse retraite !

Voisinage et incivilités

Une commune, c'est une communauté de vies, nous devons de vivre le plus harmonieusement entre nous quelles que soient nos différences.... Je souhaiterais que chacun d'entre nous puisse avoir le juste respect de son proche : la tondeuse qui fonctionne le dimanche midi, le chien (ou chat) qui divague toute la journée ou qui ne cesse d'aboyer la nuit, la fête qui se prolonge au-delà du raisonnable...

Que chacun de nous prenne conscience que nous nous devons de vivre ensemble sans créer de la gêne pour autrui. Cela me semble tellement évident !

Le Maire, Philippe BELLIOU

Repas des Aînés

Le samedi 27 septembre 2014, nos aînés de 70 ans et plus ont été accueillis par les élus(es) à la salle polyvalente pour le traditionnel repas offert par la municipalité.

Les convives ont eu le plaisir de se retrouver autour d'une bonne table préparée par Samuel et Servane du restaurant Les Rives du Brivet. Un grand merci à Florian ROBIN alias Mister Robinson pour son spectacle de magie lors de l'apéritif, à Alysée C., Emilie O., Emma G., Axel B., Killian C. et Noé T. qui ont participé au service. Les convives ont su les récompenser.

Suzanne ORAIN et Louis OHEIX, doyenne et doyen de l'assemblée, ont posé pour la photo. Nous avons une pensée particulière pour Louis qui nous a quitté en fin d'année. Pour les personnes de plus de 75 ans ainsi que nos aînés en maison de retraite, qui n'ont pu participer au repas, un colis leur a été distribué par les conseillers et les élus du Conseil Municipal des enfants avant les fêtes de fin d'année.

Nos Meilleurs Vœux pour 2015



Salle des sports

Travaux Espace de rencontres sports jeunesse

Les travaux d'agrandissement (vestiaires, salle de gym, salle de convivialité...) vont commencer début 2015.

L'emprise de ces travaux sera sécurisée, mais il est recommandé à tous les encadrants de nos jeunes sportifs, d'être vigilants pendant cette période qui ira jusqu'à l'automne prochain.



Acquisition de tribunes

Nous vous informons de l'acquisition de 3 tribunes mobiles au sein de la salle de sports.



Détecteurs de fumée à installer avant le 8 mars 2015.



Qui doit l'installer ?

La responsabilité de l'installation et de l'entretien du détecteur de fumée incombe à l'occupant du logement, **c'est-à-dire au propriétaire occupant ou au locataire.**

Caractéristiques du détecteur avertisseur autonome de fumée (DAAF)

Il doit :

- détecter les fumées émises dès le début d'un incendie,
- émettre immédiatement un signal sonore suffisant permettant de réveiller une personne endormie dans le seul logement où la détection a eu lieu.

Il est alimenté :

- par piles,
- ou à partir de l'alimentation électrique du logement, sous réserve qu'il soit équipé d'une alimentation de secours susceptible de prendre le relais en cas de dysfonctionnement électrique.

Quel type de détecteur choisir ?

Le détecteur de fumée doit répondre à la norme EN 14604 et de préférence porter la marque NF.

Prix moyen : entre 10 et 30 euros

Où installer le détecteur ?

La notice du fabricant constitue la seule prescription d'installation. Les prescriptions suivantes pourront toutefois être appliquées pour une protection optimum :

- placement d'un DAAF dans chaque chambre occupée ;
- placement d'un DAAF dans chaque pièce contenant des appareils électriques (ordinateur, console de jeux, téléviseurs...);
- placement d'un DAAF dans les pièces suivantes : salon, salle à manger, rangement, sous-sol (chaudière).

L'installation dans la cuisine (fumées de cuisson), la salle de bain (vapeurs d'eau), le garage (fumées d'échappement) est déconseillée afin d'éviter les déclenchements intempestifs.

Obligation et réglementation

- Une déclaration d'installation du ou des détecteurs avertisseurs autonomes de fumée doit être transmise par l'occupant ou, le cas échéant, le propriétaire d'un logement, à l'assureur avec lequel il a contracté un contrat d'assurance contre le risque d'incendie.
- L'installation d'un détecteur de fumée a été rendue obligatoire dans tous les lieux d'habitation par le décret n° 2011-36 du 10 janvier 2011. Cette installation doit être effectuée avant le 8 mars 2015 au plus tard.

Déclaration de ruches

A tous les apiculteurs,

Il est désormais institué deux périodes pour les déclarations de ruchers par l'apiculteur au GDS rue Pierre Adolphe Bobierre, La Géraudière, 44939 Nantes :

- 1 - Une période obligatoire, dite « période d'hiver » allant du 1^{er} novembre au 28 février.
- 2 - Une période facultative, dite « période après hiver » allant du 1^{er} avril au 31 mai pour notifier d'éventuelles évolutions de cheptel en sortie d'hiver.

Vous avez donc jusqu'au **28 février** pour déclarer vos ruches.

Merci pour votre participation.



École Jean de La Fontaine

L'accueil des élèves commence 10 min plus tôt le matin et le midi.

Des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sont proposés par la municipalité de la fin des cours à 16h20. Des Activités Pédagogiques Complémentaires sont proposées par l'équipe enseignante à de petits groupes d'élèves à la même heure.

Cette année 2014-2015, à l'école Jean de La Fontaine nous comptons à présent 9 classes et 223 élèves, 12 enseignants, 4 ATSEM, et 2 EVS (une EVS en aide administrative auprès des directeurs et appui éducatif et une EVS pour l'accompagnement des élèves handicapés).

Cette année encore, l'école s'est choisie un thème. Les élèves vont travailler sur le thème « Les PETITS PAPIERS »



Horaires de l'école

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h50-12h 13h30-15h40	8h50-12h 13h30-15h35	8h50-11h45	8h50-12h 13h30-15h35	8h50-12h 13h30-15h35

Classes de l'école

CLASSE	ENSEIGNANT(S)	NOMBRE D'ELEVES
TPS PS	Mme ALBERT et M DELAGE	4 TPS + 21 PS soit 25 élèves
PS MS	Mme COUVERT et M DELAGE	6 PS et 19 MS soit 25 élèves
MS GS	Mme DOUILLET et M DELAGE	13 MS et 12 GS soit 25 élèves
GS CP	Mmes NEGRIER et BEAUDOUIN	16 GS et 8 CP soit 24 élèves
CP	Mme CHÂTEAU	24 élèves
CE1	Mme GUENNEC	28 élèves
CE2	Mmes BROSSARD et DA SILVA	24 élèves
CE2 CM1	Mmes BOUSSIN et DA SILVA	6 CE2 et 19 CM1 soit 25 élèves
CM2	Mme HAVARD	23 élèves

Calendrier

Vendredi 12 décembre : Marché de Noël. Au programme : chorales des élèves de l'école puis vente d'objets fabriqués dans les classes. C'est le seul événement de l'école où nous vendons quelques fabrications des enfants pour permettre de financer des projets, des achats qui bénéficient à tous les élèves de l'école (livres pour la BCD, matériel pour la musique...).



Du lundi 23 au vendredi 30 janvier : semaine Sciences. Chaque classe vivra des expérimentations scientifiques tous les jours, avec des partenariats entre classes de l'école. C'est l'occasion d'appréhender la démarche scientifique, d'expérimenter pour en tirer des conclusions qui restent en mémoire plus longtemps une fois vécu tout ce processus d'analyse!

Samedi 21 mars : Carnaval. Notre cortège défilera le matin dans les rues de Sainte Anne. Venez déambuler avec nous sur le thème des petits papiers, cette année!

Samedi 27 juin : Fête de l'école à l'étang de la Couëronnais. Venez partager ce dernier moment festif avec nous pour célébrer une année scolaire riche en apprentissages scolaires et humains. Les spectacles des élèves et les jeux alterneront pour le plaisir des plus petits aux plus grands !

Inscriptions

Les inscriptions pour la rentrée 2015-2016 se font dès janvier 2015 en mairie. Vous pouvez contacter l'école pour tout renseignement (de préférence le vendredi, jour de décharge de la directrice). Des journées d'adaptation seront proposées aux futurs PS.

Le conseil local *fcpe* (Fédérations des Conseils des Parents d'Élèves)

Ses membres veillent à ce que les principes fondamentaux de cette grande fédération des parents d'élèves soient respectés pour les élèves de l'école Jean de La Fontaine : gratuité, laïcité, égalité d'accès à l'éducation et des chances de réussite pour tous, garantie d'un enseignement et de conditions de travail de qualité pour les élèves et les enseignants.

Certains d'entre nous sont délégués de parents d'élèves. Ils relayent les questions des parents, travaillent avec la municipalité, l'équipe enseignante, Léo Lagrange afin d'offrir aux enfants un accueil de qualité sur les temps scolaires et extra-scolaires.

Suite aux questionnaires adressés aux familles, nous pouvons affirmer que les TAP sont une réussite pour notre école.

Si vous avez une question, une suggestion ou si vous souhaitez participer au conseil local, n'hésitez pas à nous contacter :

Sophie POSSEME (Présidente) / **02 40 24 20 54**
fcpe.steannesurbrivet@laposte.net

Représentants de Parents Indépendants École Jean de La Fontaine

Nous avons été élus pour relayer les questions des parents à propos de l'école auprès du corps enseignant et de la mairie. Nous défendons une école gratuite, laïque et accessible à tous.

Cette année, nous suivrons l'évolution de la mise en place des TAP (temps d'activités périscolaires) avec les différents acteurs éducatifs de la commune.

Alors, si vous avez des interrogations ou si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas et contactez-nous : rep.ind.jdlf@gmail.fr ou **06 65 57 36 39**.

En attendant, nous vous souhaitons à vous parents et à vos enfants, une excellente année 2015.

L'équipe des représentants de parents indépendants
de l'école Jean de La Fontaine :

Claire SEQUELA, Laurent RACHET et Mariella MAGUET

Les Minots Brivetais

L'hiver arrive avec son lot d'activités conviviales à faire au chaud ! Nous vous proposons plusieurs temps forts.

Le premier concerne la journée de la Magie des Mots, qui aura lieu le samedi 7 février 2015 à partir de 10h jusqu'à 17h30. Cette journée sera rythmée par le troc de livres, une exposition créée par les enfants sur les animaux et les fables, deux heures du conte à la bibliothèque. Des auteurs seront présents pour dédicacer leurs livres, une pêche à la ligne et différents ateliers seront organisés pour les petits et les grands autour de la thématique des mots, des pages et des livres. Le relais d'assistantes maternelles, la librairie Voyelle participeront également. Nous recherchons toujours des bénévoles pour faire de cette journée un moment convivial ! Contactez-nous au numéro de l'accueil si vous souhaitez nous rejoindre.

Courant avril, nous envisageons de proposer une exposition de photos réalisée par les enfants sur le vieux et le nouveau Sainte Anne sur Brivet. Nous souhaitons travailler le partage intergénérationnel. Courant mai, nous travaillerons sur un projet solidaire et humanitaire avec les enfants pour la Palestine et le Bénin. Bien entendu, nous proposons chaque semaine des activités variées, éducatives et ludiques (dans le cadre des TAP, du périscolaire et de l'accueil de loisirs) pour permettre aux enfants de grandir dans un cadre chaleureux ! Les programmes des

vacances de février et d'avril seront distribués au fur et à mesure aux enfants, par le biais des écoles et seront postés en ligne sur le site de la commune.

Ensuite nous proposons à la fin de chaque cycle des TAP, un moment convivial où les activités réalisées par les enfants sont présentées. Nous avons organisé pour le moment une exposition de peinture sur Miro et Picasso et un spectacle « mise en scène et

décor d'un conte ». Nous prévoyons d'autres moments comme une soirée jeux de société et un tournoi de sports collectifs réunissant les parents et les enfants. Nous vous tiendrons informés des dates !

Venez nombreux lors de ces manifestations et sur les temps d'accueils que nous proposons quotidiennement aux enfants !

L'équipe d'animation des Minots Brivetais



École Saint Michel

Le mardi 2 septembre, 192 élèves ont franchi le portail de l'école Saint Michel.

Une légère baisse dans les effectifs due essentiellement à un départ important d'élèves de CM2 vers la 6^{ème} (34 élèves).

Les enfants se répartissent ainsi en 8 classes :

PS	27 élèves et 6 PPS pour la rentrée de janvier	Mme FLOC'H
MS	23 élèves	M. GERARD
GS	25 élèves	Mme CHAMPION
		Mme CHEVALIER
CP/CE1	15 + 8 = 23 élèves	Mme BAUTHAMY
CE1/CE2	19 + 5 = 24 élèves	Mme RICHARD Mme THUAL
CE2	26 élèves	Mme MENANT
CM1	19 élèves	Mme GUILLET
CM2	25 élèves	M. BAHUAUD
		Mme CHEVALIER

À l'équipe enseignante se joint M. SCHMIT qui intervient trois fois par semaine pour les enfants ayant de graves difficultés.

L'équipe des ASEM est formée de :

- Mme BERTREL en PS,
- Mme BAHUAUD en MS,
- Mme BEZIEAU en GS.
- Mme MENORET assure le secrétariat et la comptabilité de l'école.

Des décloisonnements ou échanges de service :

En cycle III (CE2, CM1 et CM2) 3 jours par semaine pendant 1 h 30 l'après-midi, un décloisonnement a été mis en place.

Mme GUILLET assure l'anglais, Mme MENANT l'histoire géographie et M. BAHUAUD les sciences et la technologie.

Ceci prépare les enfants à la 6^{ème} (plusieurs professeurs – organisation dans son travail).

En cycle II, les 28 enfants de CE1 sont répartis en deux groupes : l'un est assuré par Mme RICHARD en lecture et en anglais, l'autre par Mme FLOC'H en lecture et découverte du monde.

Rythmes Scolaires

Comme nous l'avions précisé dans le bulletin municipal de juin, l'école Saint Michel est restée à la semaine de 4 jours pour l'année scolaire 2014/2015.

Mais les horaires ont dû être modifiés le matin (pour les maternelles) et le midi (pour les primaires) afin de répondre aux exigences des transports scolaires. Désormais la fin des cours est à 16 h 20.

Pour la rentrée 2015/2016, à ce jour, aucune décision académique ou diocésaine nous a été transmise sur l'obligation ou non de passer à la semaine de 4 jours et demi. Une réunion est programmée en janvier afin d'étudier avec la municipalité et les autres acteurs concernés la gestion économique et matérielle de la mise en place des Temps Activités Périscolaires à l'école Saint Michel en cas d'obligation de respecter cette réforme.

Dans l'attente de toutes ces décisions, l'équipe enseignante a commencé à réfléchir à l'organisation possible de ces T.A.P. : elle serait plus favorable de regrouper ces temps sur un après-midi par semaine soit par classe, par cycle, ou pour l'école.

Projet culturel 2014-2017 : les arts à l'école

L'école Saint Michel doit permettre à chaque élève d'aborder, dans leur diversité, les grands domaines des arts et de la culture, et de valoriser les activités auxquelles il prend part.

Aussi nous avons décidé de proposer un projet culturel qui s'étend sur 3 ans. En 2014/2015, nous abordons les arts visuels : découverte de peintres, de sculpteurs... En 2015/2016, nous aborderons les comédies musicales et le chant, puis en 2016/2017 nous nous intéresserons au spectacle vivant et aux arts du cirque.



Depuis la rentrée, nous avons découvert plusieurs artistes peintres et les élèves ont déjà réalisé plusieurs compositions plastiques à la manière de Monet, de Kandinsky, de Mondrian, de Picasso...

Nous avons également décidé d'organiser des journées couleurs :

le vendredi 14 novembre, c'était la journée du bleu. Chaque élève est venu avec un vêtement ou un accessoire bleu.

Au printemps, nous organisons une marche pour soutenir les enfants malades de notre école. À cette occasion nous porterons du vert, couleur de l'espoir. Cette marche se déroulera le vendredi 20 mars, jour du printemps, nous invitons toutes les personnes qui le souhaitent à y participer.

D'autres journées couleurs seront organisées tout au long de l'année scolaire.

Conseil d'École

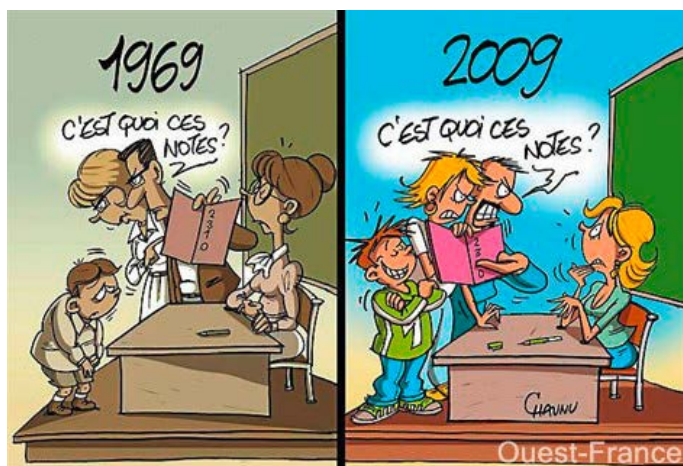
Le vendredi 5 décembre a eu lieu notre conseil d'école, regroupant enfants / parents délégués de classe, représentants OGEC et APE, enseignants et personnels.

En fin de matinée, les enfants délégués de chaque classe primaire ont rencontré le directeur et lui ont présenté les points positifs et leurs revendications sur la vie de l'école.

Toutes ces observations ainsi que les remarques remontées par les délégués Parents de classe ont été exprimées puis commentées par l'ensemble du Conseil.

Des décisions seront prises lors des conseils OGEC APE ou des concertations de l'équipe enseignante.

Dans un 2ème temps, les différents partenaires de l'école Saint Michel ont réfléchi par petits groupes sur la co-éducation de l'enfant. À partir de l'image ci-dessous, chaque groupe devait exprimer son ressenti, définir les rôles de chacun (enseignants/parents), prévoir des améliorations qui pourraient être apportées, au sein de l'école Saint Michel.



Inscriptions pour la rentrée 2015-2016

Jean-Yves BAHUAUD, directeur de l'école Saint Michel, se tient à la disposition des familles pour la visite de l'école, la présentation du projet pédagogique et éducatif et pour toute inscription : se munir du carnet de santé et du livret de famille.

Prendre un rendez-vous en téléphonant au 02-40-91-82-12 ou au 06-37-10-99-66 dès le mois de janvier 2015.

Pour les enfants rentrant en PS, nés en 2012 ou PPS nés en 2013 deux matinées « portes ouvertes » auront lieu :

- Samedi 07 Mars 2015 de 10 h à 11 h 30.
- Samedi 18 Avril 2015 de 10 h à 11 h 30.

Des matinées d'intégration seront proposées aux enfants au mois de mai et juin 2015. Nous conseillons aux familles de prendre contact avec l'école dès le mois de janvier 2015.

L'équipe éducative de l'école Saint Michel vous offre ses meilleurs vœux pour l'année 2015

Voyage à Paris

69 élèves de CE2, CM1 et CM2 se rendront à Paris les 4, 5 et 6 mai 2015.

Ce voyage scolaire est en lien avec le projet culturel sur les arts à l'école. Lors de ces trois jours, ils visiteront le musée du Louvre, Montmartre, la Tour Eiffel, les Champs Elysées, le Sacré-Cœur et le Château de Versailles.

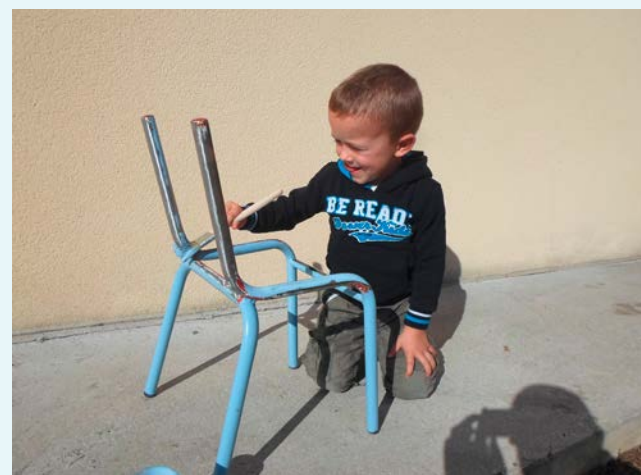
Projet chaises en Moyenne Section

Dans le cadre de notre projet d'année portant sur les arts plastiques, les parents de la classe de moyenne section ont participé activement en embellissant les chaises.

Sollicités par l'enseignant, les élèves de la classe ont emporté chez eux leur chaise avec un petit pot de peinture. Ils avaient pour consigne de peindre leur chaise avec leurs parents pendant leurs vacances.

Après les vacances d'automne, ils sont revenus très fiers de leur chef-d'œuvre !!!

Leur enseignant les a félicités car ils ont magnifiquement contribué à la décoration de leur classe.



APE Ecole Saint Michel

L'APE, Association des Parents d'Elèves, a pour objectif principal d'améliorer la vie scolaire des élèves et d'aider les enseignants dans la réalisation de certains projets pédagogiques, culturels et sportifs.

Des manifestations sont organisées tout au long de l'année, les bénéfices retirés permettent de participer au financement de sorties scolaires, cinéma, voyages, spectacles et projet LUDOBUS.

Pour la deuxième année consécutive, en collaboration avec l'Amicale Laïque, LUDOBUS propose aux enfants la location de jeux le 1^{er} mardi de chaque mois.

Cette année scolaire 2014/2015 voit l'arrivée de trois nouveaux membres au sein de l'équipe APE, et de deux départs : la présidente, Angéline OHEIX et Astrid FRIOT. Merci à elles pour le temps qu'elles ont consacré à l'école et pour leur investissement au sein de l'APE pendant plusieurs années.



En ce début d'année, nous retrouvons nos activités habituelles :

- une vente de gâteaux BIJOU pour les gourmands est prévue prochainement.
- une vente de roses pour la fête des mères.
- un loto aura lieu le dimanche 12 avril. Venez nombreux tenter votre chance.
- la co-organisation de la kermesse (avec l'OGEC et l'équipe enseignante), le 28 juin.
- la collecte de vieux vêtements est reconduite en ce début d'année, elle est réalisée par la société SOEX spécialisée dans le recyclage d'habits.

Composition du bureau

Présidente : FROCRAIN Solenne
Vice-présidente : DAUFFY Stéphanie
Trésorière : BROUSSARD Emilie
Trésorière adjointe : THOBY Annabelle
Secrétaire : VAUCANT Nolwenn
Secrétaire adjointe : LEBRETON Céline
Membres : CHATEAU Julien,
 LEGENDRE Patrice

OGEC Ecole Saint Michel

Qu'est-ce que l'OGEC ?

L'OGEC est un Organisme de Gestion de l'Enseignement catholique ; c'est l'association de l'école, régie par la loi 1901 et composée d'un bureau de parents d'élèves bénévoles, qui gère le matériel, les aspects administratifs et financiers de l'établissement scolaire. Sans l'OGEC, l'école ne peut exister. Il est garant de l'affectation des fonds publics et privés perçus.

Il assure également la fonction d'employeur légal des personnels d'administration et de service. Il est garant de l'entretien, de l'adaptation, de la sécurité et de la conformité des locaux. Il organise et finance les travaux nécessaires dans ce but.

Contributions 2014/2015 :

- Le montant de la cotisation de base s'élève à 21,50 € / mois / enfant (assurance scolaire et frais de cathéchèse/culture chrétienne inclus)
- Le montant de la cotisation de solidarité s'élève à 25,50 € / mois / enfant (Le tarif dit de « solidarité » est proposé aux parents qui à défaut de pouvoir participer, à l'organisation des divers travaux ou manifestations mises en place par l'école, souhaitent néanmoins apporter leur soutien à l'école et peuvent faire volontairement le choix de s'acquitter d'une cotisation plus élevée)

Achats et Travaux réalisés :

Au début de l'été, le grand portail a été remplacé par un portail en aluminium coulissant.

Pour la rentrée, le mobilier de la classe des GS a été entièrement changé.

Enfin, pendant les vacances de la Toussaint, le réseau informatique a été installé en cycle 2 et maternelle.

Projets :

Un nouveau photocopieur est en commande.
 L'OGEC est en réflexion sur de l'achat d'un éventuel parc informatique.

Composition du bureau :

Président : Rémi BASTIDA
Vice-Présidente : Véronique LE PORT
Trésorière : Agnès LEGENDRE
Trésorière-Adjointe : Catherine NIVEAU
Secrétaire : Jean-Blaise SALOUX
Secrétaire-Adjointe : Céline Bocquel
Membres : Florence BONHOMMEAU, Emilie BAUWENS, Katrina METAYER et Simon DERIANO
Remerciements aux membres sortants : Véronique GLOTIN, Séverine SALEH et Cécilia GOALEC.

Le Bureau OGEC vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.



Bibliothèque

Dans le cadre de l'animation intercommunale « Bibliothèque en fête », le 16 Novembre 2014, la bibliothèque de Sainte Anne accueillait les marionnettes de Drolatic Industry pour deux représentations : « La Mort en cage » et « Les aventures de Sam Trévor ». À l'issue du spectacle, le public venu nombreux a pu découvrir l'envers du décor et l'univers des marionnettes à gaines.

L'exposition des dessins originaux de Mélanie Fuentes : « Mademoiselle rêve au pays lumineux » était visible tout le mois de décembre pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

L'heure du conte aux Pirogues « Voguent les histoires de Noël » par les bénévoles de la bibliothèque a eu lieu le Mercredi 10 décembre à 16h attirant une cinquantaine de

petits et grands lecteurs autour d'un décor imaginé par les Minots Brivetains.

La bibliothèque vous accueille tous les mercredis de 14h30 à 18h, vendredis de 16h à 18h30 et les samedis de 10h à 12h.

Prochainement à la bibliothèque une exposition sur Jean De La Fontaine et La Magie des Mots en collaboration avec Les Minots Brivetains sur le thème des animaux le 7 février.



Des aides aux travaux d'amélioration de l'habitat

Pays de Pont-Château/St Gildas des Bois

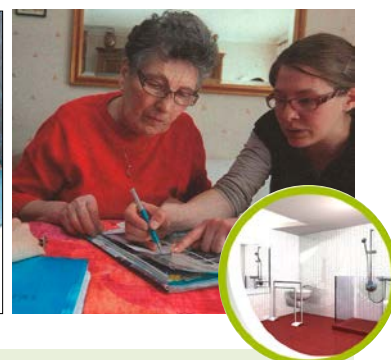
Le Pays de Pont-Château/ St Gildas des Bois, vient de signer une convention de partenariat avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat et le Centre de l'Habitat pour aider les propriétaires à rénover leur logement. Deux objectifs sont visés en priorité: réduire les factures d'énergie des propriétaires les plus modestes et permettre le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Il s'agit d'amener les propriétaires disposant de ressources limitées et habitant un logement énergivore de plus de 15 ans à faire les travaux qui leur permettront de réduire d'au moins 25% leur consommation d'énergie. Pour les personnes âgées, il s'agit de favoriser des travaux d'adaptation : changement de baignoire en douche, suppression de marches, mise en place de barres d'appuis ou de matériels spécifiques.

Des financements importants, sont au rendez-vous, puisque des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), de la Communauté de Communes, du Département, de la Région des Pays de la Loire, de certaines caisses de retraite ainsi que des prêts sociaux sont mobilisables. Ces financements peuvent couvrir jusqu'à 50% du coût des travaux, voire plus pour les publics les plus modestes et les projets les plus performants. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du Centre de l'Habitat avant tous projets de travaux. Une équipe de spécialiste se déplace à domicile gratuitement pour effectuer un diagnostic des besoins, (diagnostic thermique ou diagnostic d'ergothérapie) préconiser les travaux les plus adaptés et vous accompagner dans le montage administratif des subventions. Une permanence les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi matin de chaque mois à lieu à Pont château et à St Gildas des Bois pour informer des aides financières et assister les demandeurs dans leur projet.

Aider les propriétaires en difficulté à réduire leur facture d'énergie, aider les personnes âgées à vivre le plus longtemps possible dans leur logement, mais aussi soutenir l'activité des entreprises du secteur de la rénovation, tels sont les objectifs poursuivis par le Pays de Pont-château et St Gildas des Bois en lançant ce programme.

Les permanences d'information, ont lieu de 9h30 à 11h30 les deuxièmes jeudis de chaque mois à Saint Gildas des Bois à la communauté de Communes, 17, rue des Forges et le quatrième jeudi à Pontchâteau dans les locaux de la CAFETAIS, rue des Châtaigniers. En dehors des permanences vous pouvez contacter le Centre de l'Habitat : **02 40 44 99 44**.



Amélioration de l'habitat

Un Programme d'Intérêt Général (PIG) pour l'amélioration de l'habitat a été mis en place en partenariat avec la communauté de communes / l'Etat / l'Anah. Il s'étend sur une période de 2 ans allant du 01/03/2014 au 29/02/2016.

Il est suivi par l'association « Le Centre de l'Habitat » et a pour objectifs :

- Les économies d'énergies
- Le maintien à domicile
- L'amélioration du parc locatif.

Le Service Emploi

Une nouvelle adresse à Pontchâteau avec un numéro de téléphone unique

Le Service Emploi met à disposition du public du territoire 2 Guichets d'Accueil de proximité. Celui de **Pontchâteau vient de changer d'adresse** et se situe désormais au **2, rue des Châtaigniers** (près du Centre de Secours). Celui de Saint-Gildas-des-Bois est toujours situé au 17, rue des Forges. Le numéro de téléphone unique pour joindre ces deux structures de proximité est le **02 40 01 66 18**.

Une structure de proximité à disposition des demandeurs du territoire

Demandeurs d'emploi, salariés, étudiants, scolaires..., le Service Emploi est à votre disposition pour vous informer, vous orienter et vous accompagner dans votre recherche d'emploi, de formation ou d'orientation.

Particuliers, entreprises, collectivités, le Service emploi est à votre disposition pour vous informer et pour vous accompagner dans vos recrutements...

L'agenda des rendez-vous de l'emploi

■ Réunion d'information à destination des salariés et demandeurs d'emploi

Vous êtes salariés (CDI ou CDD) ou demandeurs d'emploi (ex CDD), vous souhaitez vous informer sur les différents dispositifs de formation, les démarches et les financements accordés dans le cadre d'un CIF (Congé Individuel de Formation), du DIF (Droit Individuel à la Formation), d'un Bilan de Compétences, d'une Validation des Acquis de l'Expérience, d'un Plan de Formation ou d'une période de professionnalisation.

- **Chaque mois** : réunion d'information collective à Pontchâteau ou à Saint-Gildas-des-Bois, en partenariat avec le FONGECIF Pays de la Loire.

■ Réunion d'information sur la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.)

Si vous avez de l'expérience mais pas de diplôme, il est aujourd'hui possible de faire valider vos acquis et ainsi, avec la VAE, de raccourcir votre parcours de formation, de faire avancer votre carrière, de rebondir pour prendre un nouveau départ ou apporter une reconnaissance à votre expérience.

- **Une fois par trimestre** (le samedi matin) : réunion d'information collective à Pontchâteau, sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), en partenariat avec le CNAM Pays de la Loire.

Inscription au 02 40 01 66 18 ou via : service.emploi@cc-paysdepontchateau.fr.

■ Un Bilan de Compétences avec le CIBC/CEBAN Pays de la Loire

Le bilan de compétences est une démarche d'orientation qui a pour objectif de permettre à une personne d'identifier et valoriser ses compétences personnelles et professionnelles, de repérer ses motivations et intérêts professionnels, de connaître plus précisément les métiers et l'environnement socio-économique de son territoire, d'élaborer et valider un projet de changement ou d'évolution professionnel réaliste ou de construire un plan d'action permettant la mise en œuvre du projet.

- **Les mercredi et vendredi**, sur rendez-vous, une conseillère du Centre de Bilan CIBC/CEBAN Pays de la Loire reçoit sur rendez-vous à Saint-Gildas-des-Bois et à Pontchâteau.

■ Des ateliers d'aide à la recherche d'emploi

« Vous êtes en recherche d'emploi ou de formation et vous avez besoin d'aide » et vous êtes inscrits à Pôle Emploi,

- **chaque mois** (le lundi matin) : un atelier de recherche d'emploi « multi-thèmes » permettant, autour de 12 thématiques de découvrir les techniques pour réaliser un CV, répondre à une offre d'emploi, organiser sa recherche d'emploi...

Inscription obligatoire au 02 40 01 66 18 ou via : service.emploi@cc-paysdepontchateau.fr.

■ Location de scooter et carte LILA gratuite... pour faciliter la mobilité des demandeurs du territoire

● Vous avez un problème ponctuel pour vous rendre à un entretien d'embauche, en formation, sur votre lieu de travail, à une action d'insertion ou rejoindre un autre moyen de transport... Demandeurs d'emploi, salariés, stagiaires... l'opération **COLIBRI2** vous permet de **louer un cyclomoteur** (électrique ou thermique) à un prix de location minimale (2 €/jour, 12 €/semaine ou 48 €/mois).

● Avec sa carte gratuite (sous condition de ressources et de situation), le réseau LILA vous facilite le transport sur l'ensemble du département de Loire-Atlantique.

Le Service Emploi de la Communauté de communes, c'est aussi :

- > **Un accueil permanent** : mise à disposition de documentation, d'ordinateurs, téléphone...
- > **Un accueil sur RDV** : accompagnement individuel à la recherche d'emploi ou de formation.
- > **Un accompagnement individuel** « internet ».
- > **Un centre de ressources documentaires**.

Pour tous renseignements :

Service Emploi

02.40.01.66.18.

service.emploi@cc-paysdepontchateau.fr

2 adresses

17, rue des Forges
à SAINT-GILDAS-DES-BOIS

et

2, rue des Châtaigniers
La Cafetais
à PONT-CHATEAU

Liste des associations Brivetaïnes

« Aînés Brivetaïns »

Président : M. François LEGENTILHOMME
21, La Morandais
44160 SAINT ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.82.33.11.05

« L'Amicale Laïque »

Présidente : M^{me} Sylvie MAZERY
54, Le Champ Blanc
44160 SAINT ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.44.73.59.16

« APE Saint Michel »

Présidente : M^{me} Solenne FROCRAN
14, Bécigneul
44160 SAINT ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06.10.27.68.47

« Artisans commerçants »

Président : Mr Jean-Philippe GLOTIN
Secrétaire : Mr Stéphane BOUILLENNEC
Tél. : 06.68.43.66.08

« Arts et loisirs du Brivet »

Présidente : M^{me} Françoise CRAMPON
15, Bécigneul
44160 SAINT ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.29.95

« AS Brivet Football »

Président : M. Stéphane PADIOLEAU
21bis, rue du Bois Joli
44750 QUILLY
Tél. : 02.40.91.86.46
Correspondant pour Ste Anne
M. Yvon GERARD
31, La Maigrerie
44160 SAINT ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.22.98

« Association des donneurs de sang »

Présidente : M^{me} Marina VINET
18, Pocazet
44160 SAINT ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.39.91

« Association historique brivetaïne »

Présidente : M^{me} Madeleine FLEURY
9, rue de l'Etang
44160 SAINT ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.07.23

« Attelages et traditions »

Présidente : M^{me} Ghislaine CAILLON
16, La Gourhandais
44160 SAINT ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.45.08.49

« Badminton Sport Loisir »

Président : M. Nicolas LEJEUNE
85, Hessin
44160 SAINT ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.51.16.96.43

« Basket Club du BRIVET »

Présidente : M^{me} Estelle BAUWENS
14, Le Nuble
44160 SAINT ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.91.85.59

« Conjointes survivants »

Présidente : M^{me} Michèle GRIERE
18, Le Perrin
44160 SAINT ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.23.72

« FCPE »

Présidente : M^{me} Sophie POSSEME
6, Trelland
44160 SAINT ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.24.20.54

« Fitness Amicale Laïque »

Présidente : M^{me} Sylvie MAZERY
54, Le Champ Blanc
44160 SAINT ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.44.73.59.16

« Le caillou qui Fâche »

Membre : M^{me} Malika ZERMANE
Terre Neuve
44750 CAMPBON

« L'Etang se marre »

Président : M. Jean-François LATOUCHE
6, Crandelais
44160 SAINT ANNE SUR BRIVET
Tél. : 06-29-57-27-38

« L'Eveil du Brivet »

Président : M. Jean-Marc COUERON
Le Parc
44750 QUILLY
Tél. : 02.40.66.93.22

« Liste indépendante des parents d'élèves de Jean de la Fontaine »

Présidente : M^{me} Claire SEGUELA
38, Les Haies
44160 SAINT ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.45.10.97

« Miniminots »

Présidente : Stéphanie LE GUENNEC
4, Place du commerce
44160 SAINT ANNE SUR BRIVET
Tél. 02.40.70.34.01

« OGEC Saint Michel »

Président : Mr Rémi BASTIDA
14, Route des vignauds
44530 DREFFEAC
Tél. : 06.64.66.42.53

« Partage Bretagne Côte d'Ivoire »

Président : M. Jean-Paul GLOTIN
20, Rue de la Vallée
44160 SAINT ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.18.49

« Secours Populaire Français »

7, Allée du Brivet
44160 PONTCHATEAU
Tél. : 02.40.45.65.10

« Société de chasse »

Président : M. Jean-Yves LEGENTILHOMME
9, rue de Laumur
44160 SAINT ANNE SUR BRIVET
Tél. 02.40.88.08.25

« Tennis de Table »

Président : M. Didier SALEY
1, Lotissement du Ruisseau
44530 SAINT GILDAS DES BOIS
Tél. : 02.40.01.43.48

« TSA sur Brivet - Tennis »

Président : M. Florian CERTAIN
14, Les Haies
44160 SAINT ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.01.68.11

« UNC »

Président : Mr Marcel GERAY
6, La Gourhandais Terre neuve
44160 SAINT ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.12.91

« VTT Brivetaïn »

Président : M. Fabrice LERÉE
85 ter, rue de Brière
44117 ST ANDRE DES EAUX
Tél. : 06.65.37.45.10

Message aux associations : si les informations ci-contre ne sont pas actualisées, merci de transmettre en mairie les informations à communiquer. Nous ne prendrons pas l'initiative de communiquer votre adresse et numéro de téléphone sans votre accord.

Tennis de Table du Brivet

Le club du Tennis de table du Brivet connaît cette saison une petite baisse de ses licenciés. Cependant, il faut noter une présence dynamique en formule loisirs ainsi que pour l'entraînement des jeunes en perfectionnement.



Cette année, 3 équipes ont été engagées en championnat :

- La Départementale 1 se maintient en cette fin de mi-saison et termine en haut de tableau, ce qui permet l'espoir d'une remontée en Pré-régionale en fin de championnat.
- Les Départementales 2 et Départementale 3 se maintiennent dans leur division.
- 2 équipes de jeunes ont été engagées en formule championnat jeunes et voient leur résultat évoluer sur une belle perspective.

Les objectifs sportifs s'avèrent donc être respectés et la deuxième partie de saison s'annonce intéressante.

Pour tous renseignements et inscriptions en formule loisirs ou championnat, vous pouvez contacter **Thierry Daniel** au **02 40 45 08 05**.

Le club du Tennis de Table du Brivet vous souhaite une joyeuse année 2015.

Association des Artisans et Commerçants Brivetains

Agir pour l'Avenir Commun des Brivetains

Des artisans et commerçants de Sainte Anne sur Brivet se sont rencontrés et se sont dit « Nous, Brivetains, sommes dynamiques et pouvons organiser une foire locale, nous avons les structures et des habitants motivés pour développer notre commune. ». Ainsi a été créée l'Association des Artisans & Commerçants Brivetains.

L'AACB est fière de sa commune et souhaite l'animer au mieux des intérêts de tous par la création d'une foire-exposition en Automne 2015 nous sommes tous unis sous le slogan « Agir pour l'Avenir Commun des Brivetains ». Notre Association, comprend un bureau dynamique, investi, riche de diversités, qui souhaite participer à l'évolution de notre commune.

L'AACB accueille, les artisans, commerçants, auto-entrepreneurs, profession libérale, agriculteurs avec activité de commerce mais également retraités de toutes ses activités. Toute nouvelle entreprise est bien évidemment la bienvenue, **n'hésitez pas à vous renseigner par courriel à stephane.bouillennec@club-internet.fr ou par téléphone 06 68 43 66 08.**

Pour les entreprises qui souhaitent avoir des informations sur la foire expo et/ou réserver un stand, contactez :

- Mr Oheix Thierry 02 40 91 83 20
- Mme Pajot Sylvie 02 40 91 87 82

Le bureau de l'AACB est composé comme suit :

- Jean-Philippe Glotin : **Président**
- Samuel Vallée : **Vice-président**
- Stéphane Bouillennec : **Secrétaire**
- Cyril Baron : **Secrétaire-Adjoint**
- Sylvie Pajot : **Trésorière**
- Maël Puchault : **Trésorier Adjoint**
- Michel Chéron, Philippe Legentilhomme, Thierry Oheix, Michaël Pajot : **Membres**

Badminton Sport Loisir

La saison vient tout juste de débuter et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons au badminton sport loisir pour pratiquer ou vous faire découvrir ce sport, accessible à tous.

Les entraînements sont prévus : - À partir de 20h45 le mardi,
- À partir de 20h le jeudi.



Nous participons également à un championnat loisir contre les clubs de Besné, St Malo, Férel, Ste Reine et Dréfféac.

Les inscriptions sont encore possibles et se font aux heures d'entraînements, à la salle des sports
Le coût de l'inscription pour l'année est de 30 €.

Contact : LEJEUNE Nicolas - 02 51 16 96 43 ou 06 18 06 68 40

L'Étang se marre

Ce 30 août, vous avez été nombreux à venir faire un retour en arrière sur le thème des « jeux d'antan à l'étang », grâce aux diverses animations, comme l'exposition des véhicules anciens, les jeux de paumes, de frondes ou autres chamboulous, avec la présence du groupe Octopus pour égayer cette fin d'après-midi et au fameux repas du cochon grillé suivi du feu d'artifice. La fête a été une nouvelle fois une réussite et nous tenons à remercier les bénévoles et associations pour leur contribution.

L'équipe de l'étang se marre est très motivée pour renouveler les festivités et vous donne rendez-vous le 29 Août 2015.

Cette année, la grenouille part en vadrouille, venez la suivre pour découvrir les Etats d'Amérique en sa compagnie.

Nous vous souhaitons une très belle année 2015 !

Matériel « l'Étang se marre »



Matériel	Qté dispo	Tarif unité	Caution
Banc pied pliable lg 2,10m X 0,25m	97	0,50 €	
Table pied pliable lg 2,10m X 0,80m (8 pers)	32	1,00 €	
Table pied pliable lg 2,10m X 0,60m (8 pers)	18	1,00 €	
Plateau lg 3m X 0,60m (10 pers)	20	0,50 €	
Tréteau bois pliable	70	0,25 €	
Stand 3m x 3m	1	5,00 €	
Stand 3m x 6m	3	10,00 €	
Stand 11m x 6m	1	30,00 €	
Chapiteau 12m x 6m avec côtés transparents amovibles et éclairage (sur remorque) (1)	1	100,00 €	1 000 €
Stand parapluie 2,5m x 2,5m avec 3 cotés	1	10,00 €	500 €
Sono avec 2 micros HF et 2 enceintes	1	50,00 €	500 €
Vidéoprojecteur LED	1	30,00 €	300 €
Percolateur 80 tasses	3	10,00 €	
Bouilloire 30 litres	1	10,00 €	
Lot de 4 Thermos 1 litre	2	5,00 €	
Friteuse électrique 8 litres	1	10,00 €	
Friteuse gaz butane 16 litres 6300W (2)	1	30,00 €	200 €
Friteuse gaz butane 2x16 litres 2x6300W (2)	1	50,00 €	500 €
Trépied 3 brûleurs butane	6	5,00 €	
Réfrigérateur table top	3	10,00 €	80 €
Luminaire fluo étanche 1x36w	19	1,00 €	
Lot de 25 assiettes, 25 verres, 25 couteaux/fourchettes (3)	6	10,00 €	100 €
Lot de 6 pichets en verre de 1L	2	6,00 €	
Remorque réfrigérée de 4m³ avec étagère (500kg) (1)	1	80,00 €	2 000 €

(1) Prévoir plaque minéralogique et attelage pour transport.

(2) Prévoir bouteille de gaz (tuyau compris)

(3) la vaisselle doit être rendue propre (3€ le couvert manquant ou cassé)

La caution est un chèque non encaissé.
L'Étang se marre décline toute responsabilité lors de l'utilisation et du transport du matériel loué.

Pour toute réservation, merci d'appeler 06 52 45 01 93 ou envoyer un mail locmatesm44@hotmail.fr





Le forum des associations, qui anima le début de soirée, a permis aux brivetains et personnes extérieures de découvrir les associations et activités pratiquées dans notre commune. Les spectateurs ont pu adhérer et poser leurs questions diverses. L'idée du forum ayant beaucoup plu, reste à savoir si cette animation doit être renouvelée.



La MAM « Les Miniminots »

Accueille vos enfants de 0 à 4 ans.

La MAM est une Maison d'Assistants Maternelles regroupant 3 assistantes maternelles agréées.



Elle offre un mode de garde supplémentaire et différent sur la commune puisqu'elle peut accueillir jusqu'à 10 enfants de 0 à 4 ans (*accompagnement progressif à l'école*). Elle se situe en plein centre bourg, facilitant l'accompagnement des périscolaires.



La MAM propose un projet éducatif adapté à chaque âge et à chaque enfant. Les heures d'ouverture sont : 7h - 19h du lundi au vendredi. L'accueil peut se faire à temps plein ou peut être de courte durée (*1 jour ou quelques heures par semaine*).

L'équipe de la MAM propose des activités diverses : contes, marionnettes, bricolages, motricité, atelier culinaire, jardinage... ainsi que des sorties telles que la piscine, bibliothèque, visite de fermes, de zoo, spectacles musicaux...

**Pour des informations supplémentaires : 02 40 70 34 01
4, place du Commerce 44160 Sainte Anne sur Brivet**



Association Arts et loisirs du Brivet

Nouveau bureau :

Présidente : **Françoise CRAMPON**

Trésorière : Sylvie GEFFRAY

Trésorière adjointe : Chantal LEBAS

Secrétaire : Janine MOINET

Membres : Annie HOUISSE, Patricia FRASLIN et Christine DRANCOURT

Dates à retenir :

- Rando Crêpes le mardi 7 avril 2015, inscriptions avant le départ prévu à 18 H.



DEPART
18H15



8 kms

OUVERT
A TOUS!!!

SAINTE ANNE SUR BRIVET

**MARDI 7 AVRIL 2015
18H00**

Inscription : 18h00 devant l'espace "LES PIROGUES" rue du Mortier Plat
2€ - Gratuit pour les enfants -10 ans



- Nous n'organiserons pas de Vide Armoire en 2015.
- Un week-end de juin 2015, une randonnée de 2 jours sera organisée à QUIBERON.

La section randonnée vous propose une marche « douce » d'une heure.

Les personnes intéressées peuvent venir au parking de la mairie le jeudi à 9 H.

**Si vous le désirez, vous pouvez contacter Janine MOINET
au 02 40 88 23 56.**

Pour toutes autres informations, contactez notre présidente : Françoise CRAMPON au 02 40 88 29 95.

Nous vous souhaitons à tous une bonne année.

Partage Bretagne - Côte d'Ivoire

Nouveau projet ... colossal

Depuis une dizaine d'années, **PARTAGE BRETAGNE CÔTE D'IVOIRE (Bénin, Burkina Faso...)** a pu répondre aux demandes de Grégoire AHONGBONON, pionnier de la lutte contre la maladie mentale en Afrique de l'Ouest, grâce à la générosité de celles et ceux qui ont cassé leur tirelire ou allégé leur compte en banque, grâce aux efforts des Brivetains ou des habitants des communes voisines qui ont prêté leurs mains, leurs bras, bénévolement.

Une réussite : le centre d'accueil des malades mentaux de Djougou (Bénin) financé par l'association Partage Bretagne, est ouvert depuis 3 ans. Les visiteurs de passage, les stagiaires qui y séjournent, des médecins psychiatres également, portent un regard très positif sur cette réussite que d'autres pays africains voisins voudraient bien voir sur leur propre territoire...

Mais ce n'est pas fini !

Dans ce centre de soins, la personne mentalement souffrante est d'abord accueillie, lavée si besoin pour retrouver sa dignité, diagnostiquée, traitée avec des médicaments, mais ensuite, quand son état s'améliore, cette personne doit pouvoir passer dans un foyer de préparation à son retour dans la société, un «centre de réinsertion», indépendant du centre de soins. Et sur ce plan-là, à Djougou, tout reste à construire :

- un lieu de vie (chambres, sanitaires, cuisine, réfectoire...),
- des locaux professionnels : différents ateliers pour machines à coudre, métiers à tisser, une boulangerie, mais aussi un lieu de stockage et un magasin donnant sur la rue pour pouvoir vendre des produits récoltés ou fabriqués sur place avec le concours des personnes dont la santé mentale s'améliore.

Comment ?

Avec quel financement ?

Plusieurs sources de ressources sont envisageables :

- subventions de collectivités territoriales,
- legs,
- mécénat d'entreprise,
- dons de particuliers
- ...

Mais de toute façon, l'argent ne tombe pas du ciel !

Une équipe française de 7-8 maçons, composée de travailleurs en insertion, encadrée par deux professionnels du bâtiment, pourrait se rendre sur place au Bénin, y rester pendant 4 ou 5 semaines, et faire avancer le chantier en élevant les murs de certaines constructions. Des contacts ont été pris dans ce sens avec une entreprise de réinsertion de Loire-Atlantique.



En pratique, l'association brivetaine va reconduire ses opérations sur la commune de Ste Anne en 2015 :

- 30 janvier : **repas « bol de riz »** à La Chapelle-Launay (mais possibilité de passer commande sur place, 15 jours avant, au GAEC du Fournil à La Barre 10 € la part)
- 5 - 6 - 7 février : **Opération boudins**
- **Production de fagots** les mercredis après-midi pendant le mois de février
- 15 février (dim. après-midi) : Fête des Talents
- mercredi 11 mars : LOTO
- 8 mai : **Repas cochon grillé...**

Grégoire lui-même sera en résidence dans la commune de Sainte Anne du samedi 21 février au samedi 28 février. Pendant la journée, il rencontrera des jeunes en collège lycée dans plusieurs villes du département et donnera des conférences à des adultes en soirée. Nul doute que sa présence, sa foi en l'homme, sa force de persuasion sauront ranimer la flamme ou allumer de nouveaux foyers de générosité pour que se réalise ce projet colossal.

Un projet COLOSSAL mais pas un projet « bidon » !

Les Aînés Brivetains



Animations 1^{er} semestre 2015

samedi 24 janvier	Assemblée générale et Galette des rois
mercredi 28 janvier	Loto
jeudi 5 mars	Concours de Belote inter-clubs
jeudi 26 février	Repas et après-midi conviviale
mardi 2 juin	Eol-voyages : visite du lac de Guerlédan À l'occasion de la vidange du lac Tour panoramique guidé en autocar
lundi 8 au vendredi 12 juin	Séjour en forêt de Mervent
jeudi 18 juin	Repas cochon grillé et fête de la musique



Mardi 2 juin 2015 : Proposition de sortie en autocar / Visite du lac de Guerlédan

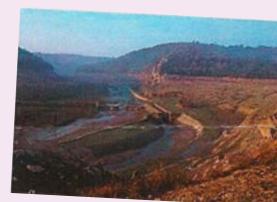
Événement 2015 ! Vidange du plus grand lac de Bretagne

- > **Départ parking Salle des Sports de Ste Anne sur Brivet à 8h**
pour le Centre Bretagne - Mur de Bretagne : Accueil Café Viennoiserie et présentation de la journée.
- > Le matin, diverses « **animations** » vous attendent sur le site pour mieux comprendre la région : projection d'un film sur la construction de Barrage de Guerlédan, vues sur le lac vide et le lac plein, expositions sur l'histoire de la vallée de Guerlédan, ses coutumes...
- > **Déjeuner au restaurant**



Kir vin blanc

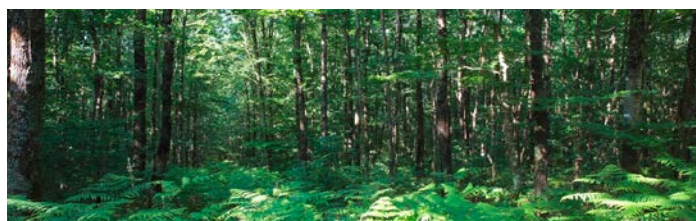
Terrine de la mer et son croquant de légumes
Porc bulles de pommes
Pommes Daphins et ses petites gousses vertes
Salade, Fromages
Feuilleté léger aux pommes
Et son accompagnement glacé
Vins à discrétion, Café



- > L'après-midi : départ pour un **tour panoramique guidé en autocar du Lac de Guerlédan**. Arrêts en cours de circuit.
Un circuit riche en découvertes ! Il y a tout un passé au fond du lac à vous raconter, le canal englouti, les écluses et les maisons éclusières, mais aussi des anecdotes sur la vidange du lac, plus grande réserve d'eau artificielle de Bretagne, 50 millions de m3 d'eau !
Un événement unique, un décor éphémère qui n'est pas prêt de se renouveler en Bretagne

Du 8 au 12 juin 2015

Proposition de randonnées pédestres en forêt de Mervent... et diverses activités proposées par la zone de loisirs



Les Brivetains racontent leur Grande Guerre

Il faut souligner l'intérêt des Brivetains pour cette exposition
On peut évaluer à 600 le nombre de personnes qui sont venues
visiter l'exposition :

- 142 enfants des écoles primaires de la commune
- 25 enfants du centre de loisirs
- 200 personnes qui se sont déplacées pour les soirées lecture
- Environ 200 visiteurs ...et un public de tous âges

A Sainte Anne,
350 hommes
ont été mobilisés
92 sont morts pour
la France laissant
45 orphelins



Les trois soirées lecture ont fait le plein et ont été un temps fort de ce mois grâce au nombre de participants et à la qualité des intervenants (Agnès et André Thirouard et les miss Guinguette : Laetitia, Claire et Béatrice)...Ces soirées resteront gravées dans nos mémoires.

Ce temps fort de novembre a pu se tenir :

- Grâce au partenariat Association Culturelle, Bibliothèque, Conseil municipal des enfants et avec le soutien de la municipalité
- Grâce à l'implication des talents locaux qui se sont investis et ont apporté leur concours (lecteurs, musiciennes et chanteuses, peintre)

Organisateurs et visiteurs se sont enrichis mutuellement. Merci aux familles qui ont permis à l'association de compléter le fonds de documentation par le prêt de lettres, tableaux, médailles et objets divers.



Certaines familles ont apporté leur contribution en agrémentant ou en entretenant des croix élevées à la mémoire de soldats « morts pour la France »



Certaines familles de notre commune ont payé un lourd tribu

Famille FLEURY - Pocazet

4 frères mobilisés – 3 morts pour la France

Famille MORAND - Balasson

4 frères mobilisés - 3 morts pour la France

Jean LEMARIE, sa béquille, son carnet de bord avec impact de balle, son itinéraire (cf photos ci-dessus)

Réné GALLEC jeune homme sans famille

Jean BOMAL... deux fois cité pour acte de bravoure

Jean GLOTIN ... raconté par son fils

François BARDOUL mobilisé le 1^{er} aout 1914

Engagé volontaire, plusieurs fois cité pour des faits de bravoure, il est titulaire de la croix de guerre avec palme... Il a été maire de la commune du 1936 à 1945

Alphonse GARNIER, un brivetaire dans l'armée canadienne

Les histoires de vie de ces hommes, pour ne citer que ceux-là, ont captivé l'attention des petits et des grands

Foot ASB

L'Association Sportive du Brivet vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.

La saison 2013/2014 restera une bonne saison pour la suite de notre club :

- Notre équipe A senior a terminé 1^{ère} de son groupe de deuxième division et évolue cette saison à l'échelon supérieur,
- Notre équipe B termine 4^{ème} en 3^{ème} division mais ne peut monter,
- Notre équipe C, en 4^{ème} division, termine au milieu du tableau.

Le club organise :

Loto : samedi 3 et dimanche 4 janvier à Sainte Anne sur Brivet
mercredi 19 août à Sainte Anne sur Brivet

Tournoi de sixte : le 14 mai 2015 à Quilly, stade Henri Rousseau

Tournoi sixte loisir : le 23 mai 2015 à Sainte Anne sur Brivet avec les équipes loisirs et entreprises au profit d'une association caritative : l'association des Soignants du service d'oncologie de l'Estuaire édition 2014.

Pour toutes informations relatives à notre club, rendez-vous sur www.brivet.footeo.com ou téléphonez au 06 71 32 86 68 ou par mail steph.padioleau@gmail.com.

Avec un nouveau bureau :

Président : PADIOLEAU Stéphane

Membres actifs : GERARD Yvon, GERARD Kevin, BONNAUD Thomas, BURON Sébastien, CORBE Ludovic, COURZAL Claude, ORAIN Aurélien, GATTEPAILLE Tony, SYLVESTRE Benoît, FAUVEAU Ludovic, OHEIX Jérôme

Secrétaire : TRECAT Julie

Secrétaire « jeunes » : HAVARD Régis

Trésorier : VINET Raymond

Trésorier adjoint : JUDIC Sylvie

Responsable des commissions : RAJALU Bertrand



Le club a pour objectifs :

- Le maintien de l'équipe Seniors A en première division de district,
- La montée de l'équipe B en deuxième division de district,
- Le plaisir de jouer pour l'équipe Seniors C.

N'oublions pas nos sports loisirs qui évoluent le vendredi soir avec 20 joueurs Pour la saison 2014/2015.

L'effectif global du club est stable avec 205 licenciés.

Les équipes jeunes de U15 à U19 sont en groupement avec Campbon et la Chapelle Launay. Les plus jeunes de U6 à U13 sont pour la plupart tous de Quilly et de Sainte Anne sur Brivet. Nos voisins de Guenrouet sont avec nous pour les catégories U13 et U15.

UNC

Le centenaire de la guerre 14-18 nous oblige à porter une attention particulière à nos Anciens qui ont dû faire face à cette douloureuse tragédie. Le peu de lecture encore exploitable nous a permis de comprendre que le soutien sans faille de la nation, l'amour des siens et le devoir de les protéger leur a permis de tenir sous un déluge de feu effroyable, dans des conditions inhumaines.

Aucun mot ne peut décrire ce qu'ils ont dû endurer.

Même la terre garde des traces profondes en certains lieux de la ligne de front ou la vie n'a pas encore repris ses droits.

Le 11 novembre dernier nous étions plus nombreux qu'habituellement à honorer leur mémoire. Nous remercions sincèrement tous les présents, ceux qui ont préparé et participé activement à cette commémoration, et plus particulièrement tous ceux qui se sont investis longuement à rassembler un maximum de documents et objets pour préparer une exposition sur les événements de cette période.

Quelle déception pour les survivants qui pensaient que c'était la « der des der » et de voir leurs enfants revivre la même tragédie 21 ans plus tard. Cette fois l'occupation de notre pays était complète et la population civile en a gravement souffert.

En 2015, nous commémorerons le 70^{ème} anniversaire de la paix revenue en Europe. Merci à ceux qui ont voulu construire cette paix, leur tâche n'a pas été simple ; à nous de la développer, la consolider et la protéger. Il suffit de se tenir au courant de l'actualité pour se rendre compte combien elle reste fragile.

L'UNC reste fidèle comme elle le fait depuis 2003 à la date du 5 décembre à St Nazaire en présence du Sous-Préfet pour honorer la mémoire de nos camarades tombés en Afrique du Nord, ainsi que ceux des Opérations Extérieures et également les pompiers morts en service commandé : 70 à 80 drapeaux des communes environnantes sont présents chaque année.

Nos rendez-vous 2015 :

Assemblée Générale : 14 Février.

Jeux de boules inter UNC : 24 Avril à St Gildas / 22 Mai à Ste Anne sur Brivet
5 Juin à Pontchâteau / 19 Juin à Dréfféac / 22 Septembre à Crossac
Les Aînés Brivetains sont invités à participer à ces Jeux.

Congrès Départemental : 2 Septembre.

Pour les sorties possibles, elles se feront en lien avec d'autres associations.

Les Membres de l'UNC



Basket Club du Brivet

Une nouvelle saison sportive débute dans une ambiance toujours conviviale.

Le BCB se réjouit de l'engagement de deux équipes « mini-poussins » (équipe mixte d'enfants de 7 et 8 ans). Grâce à Emeline et Aymeric, ces deux dernières sont entraînées chaque mercredi. Nos 3 autres équipes de filles continuent de progresser. Bravo à elles !! Un petit clin d'œil à Caroline, Cloé et Frédéric pour leur présence tout au long de l'année.

Nous vous invitons à venir nombreux encourager ces équipes lors des matchs chaque samedi.

Pour tout contact : basketclubdubrivet@gmail.com



*Alexandra, Audrey,
Cécile, Estelle et Isabelle
vous souhaitent
leurs meilleurs vœux
pour cette année 2015.*

Don du Sang

L'association pour le don de sang bénévole de Ste Anne sur Brivet/Quilly remarque une baisse de mobilisation des donneurs !! Notre collecte de septembre à Ste Anne sur Brivet n'a pas atteint les 50 dons ce qui est très peu pour une commune comme la nôtre où les jeunes familles sont présentes.

Notre action permet de sauver de vie et ne prend que peu de temps. L'ambiance y est conviviale, on passe donc un bon moment autour d'une collation avant de repartir. Il suffit d'avoir 18 ans, peser au moins 50kg, être en bonne santé et venir avec une pièce d'identité.

Si vous hésitez encore à venir donner votre sang, venez-vous renseigner le jour de la collecte auprès des membres de l'association ou des infirmières.



**Dondusang.net
adsb.steannesurbrevet@orange.fr**

Tennis TSA sur Brivet

La saison 2014/2015 a une nouvelle fois débuté avec un nombre plus important de licenciés puisque le club atteint désormais 73 joueurs.

Le démarrage de la saison fut marqué par un très bon moment de convivialité avec **la soirée des 30 ans du Club** qui a eu lieu le 18 octobre où environ 150 personnes sont venues partager leurs souvenirs à la salle polyvalente de Sainte Anne sur Brivet.

Le Club en profite pour remercier les joueurs de leur fidélité et aussi tous les bénévoles qui ont permis à l'association de perdurer depuis 1984.

Les licenciés et leur famille ont également été conviés à la traditionnelle galette des rois le vendredi 16 janvier 2014.

Sur le plan sportif, les plages d'entraînements sont proposées le mardi soir et le samedi matin et les championnats ont débuté courant Novembre avec 2 équipes hommes engagés, 2 équipes femmes et 3 équipes jeunes.

Une sortie du club à Roland Garros est également à l'étude le samedi 30 mai 2015.

Les prochaines dates à noter sur l'année 2015 :

Après-midi Jeunes : 21/02/14 – de 14H à 17H (salle des sports).

Tournoi interne : 25/05/14 au 14/06/14.

Tournoi des 3 raquettes : date prévisionnelle le samedi 20/06/14.

Assemblée Générale : 26/06/14.

*Nous vous souhaitons nos meilleurs
vœux pour cette nouvelle année !*

Florian CERTAIN
Président du TSA sur Brivet
flocer@orange.fr
06 26 87 87 88



La Croix d'Or

« AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTE AVEC L'ALCOOL ET LEURS ENTOURAGES »

LE DECLIC

Le déclic, c'est ce fameux évènement dont on ne se souvient pas toujours précisément le moment où il est survenu, mais dont on sait qu'il a été un choc, un déclencheur...

Le déclic : éclair de lucidité, de prise de conscience qui a soudain illuminé la nuit de l'alcool. Qu'il s'agisse de plusieurs faits anodins accolés les uns aux autres pour révéler une vérité tangible ou d'un choc brutal qui change d'un coup la perception que le buveur a de son alcool, c'est toujours une rencontre et une appropriation d'une idée jusque-là étrangère. Elle se traduit et se manifeste souvent par des mots, reçus ou échangés avec autrui. Ce peut être le jugement péremptoire et cinglant du médecin, une menace de l'entourage, un mot prononcé à voix basse par les voisins, une moquerie d'un collègue, ou un mot d'amitié dit sans pitié mais avec amour... Instinct de survie, émotion, sensation, sursaut d'orgueil ou d'amour-propre...

Il y a une solution pour chacun

La Maladie de l'Alcool peut se soigner

Venez nous rencontrer, nous vous informerons, ça n'engage à rien

Ce peut surtout être la rencontre avec un ancien buveur, une rencontre avec des mots authentiques qui éveillent en lui un écho, des mots qui lui ressemblent, qui évoquent une vérité, une idée nouvelle, l'esquisse d'un projet, la perspective que l'on peut s'en sortir.

Ce partage sincère suscite chez la personne en difficulté la lueur d'un espoir et amène sa volonté à se manifester jusqu'à penser : « *Mais alors peut-être est-ce aussi possible pour moi ?* » C'est ce déclic qui va faire basculer sa vie de l'autre côté, c'est enfin lui qui pense, même pendant ce court instant, de son propre fait et qui énonce cette volonté et qui dit : « Je dois arrêter de boire ». Et là où il y a une volonté, il y a un chemin.

Hommes ou femmes, si vous ou votre entourage connaissez ces problèmes de consommation abusive d'alcool, sachez qu'il s'agit d'une maladie et non d'un vice ou d'une tare. L'association « Alcool Assistance La Croix d'or » peut vous aider. Il faut oser venir en parler.

Si vous vous sentez concernés, malade ou entourage, vous pouvez nous rencontrer lors de nos réunions-permanences le 3^{ème} vendredi de chaque mois à 20H30 dans la Salle Jaune de La Boule d'Or à PONTCHATEAU.

Pour l'aide et l'information vous pouvez également prendre contact avec :

Marc LE LOHE - 36, La Turcaudais - SAINT-ANNE SUR BRIVET - Tél **02 40 66 94 72**

Daniel GRIVEAU - 26 rue Jean Gouray - SAINT-REINE-DE-BRETAGNE - Tél **02 40 01 11 18**

Maryvonne HERVOCHÉ - 6, rue Paul Verlaine - SAVENAY - Tél **02 40 58 90 44** (Pour l'entourage)

ADMR

Présidente : Anne-Thérèse Thomas-Seignard

ADMR, Une association locale d'aide à domicile avec une offre de services pour tous.

Les services de l'ADMR :

- Aide à la personne : situation de handicap et/ou de dépendance ... (aide à la toilette, aide au lever, au coucher, à la prise des repas, accompagnement au rendez-vous et/ou sorties, gestion du quotidien...)
- Aide à la personne: sortie d'hospitalisation maladie, grossesse difficile (gestion du quotidien, courses, ménage, repassage, préparation des repas, sorties...)
- Aide aux familles: garde d'enfants, ménage, repassage
- Aide au répit : relais à domicile pour les aidants des personnes âgées et /ou en situation de handicap.

En faisant appel à nos services, vous pourrez vous appuyer sur une équipe de 12 salariées diplômées (auxiliaire de vie et assistante de vie), solidaires et discrètes.



C'est aussi 12 bénévoles qui peuvent vous renseigner sur vos droits, vous aider à constituer vos dossiers, évaluer vos besoins et vous orienter vers les organismes de prise en charge financière, MSA, CARSAT, CAF, Conseil Général (APA, aide aux personnes âgées, Prestations Spécifiques du Handicap)...

C'est également un travail en concertation avec le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) et les services de soins.

Pour nous contacter : 06. 65.90. 82. 11

(laissez un message, nous vous rappellerons)

Ou admr@orange.fr

Pour toutes correspondances : ADMR, Mairie de Guenrouët,
01 rue André Caux
44530 Guenrouët

Site internet départemental : <http://www.admr.org/44>

Votre Cpm vous informe



CMU-C et ACS : hausse des plafonds depuis le 1^{er} juillet 2014

Les plafonds de la Couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et de l'Aide pour une complémentaire santé (ACS) ont été revalorisés de 0,6% depuis le 1^{er} juillet 2014.

La CMU Complémentaire (CMU-C)

Pour la CMU-C, le plafond est désormais fixé à 8 645 euros par an pour un foyer d'une personne vivant seule en métropole. Pour rappel, la CMU-C est une protection complémentaire santé accordée sans frais aux personnes remplissant certaines conditions de résidence et de ressource. Pour l'obtenir, les ressources* annuelles du demandeur doivent être inférieures à un plafond variant en fonction de la composition du foyer. Ce plafond concerne l'ensemble des ressources effectivement perçues au cours des 12 derniers mois précédant la demande.

L'aide pour une complémentaire santé (ACS)

Si vos ressources sont faibles mais légèrement supérieures au plafond fixé pour l'attribution de la CMU-C, vous pouvez demander l'Aide pour une complémentaire santé (ACS) auprès de votre CPAM. Si vous désirez bénéficier de l'ACS, vos ressources ne doivent pas dépasser 11 670,10 euros par an pour une personne vivant seule en métropole (au 1^{er} juillet 2014).

Le saviez-vous ?

Les bénéficiaires de la CMU-C et de l'ACS peuvent consulter un médecin de secteur 2 sans qu'aucun dépassement d'honoraires ne puisse leur être facturé. L'attestation de droits à la CMU-C ou à l'ACS permet également la dispense d'avance de frais sur la partie prise en charge par l'Assurance Maladie lors des consultations médicales effectuées dans le cadre du parcours de soins coordonnés.

Estimez vos droits à une aide pour une complémentaire santé (CMU-C ou ACS)

Vous voulez savoir si vous avez droit à une de ces aides et si vous pouvez en faire la demande ? L'Assurance Maladie met à votre disposition un simulateur en ligne pour vous permettre d'obtenir une estimation anonyme, en quelques clics.

Connectez-vous sur www.ameli.fr/simulateur-droits et laissez-vous guider. Cette simulation est proposée pour les situations les plus courantes.

* Les ressources correspondent à l'ensemble des revenus imposables et non imposables perçus par toutes les personnes de votre foyer, c'est-à-dire les salaires nets, les indemnités de chômage, les prestations sociales (allocations familiales, allocations logements...).

Suppression des vignettes pharmaceutiques

Depuis le 1^{er} juillet, les vignettes pharmaceutiques sont supprimées sur les médicaments remboursables délivrés sur prescription médicale. Les prix et les conditions de prise en charge ne figurent donc plus sur les conditionnements des médicaments.

Le « ticket Vitale » remplace la vignette

La vignette s'avère aujourd'hui superflue car tous les médicaments disposent désormais d'un code de traçabilité, le « Datamatrix », qui remplace le traditionnel code barres, seul moyen jusqu'à présent d'identifier un médicament. De plus, la transmission des feuilles de soins à l'Assurance Maladie est désormais presque entièrement informatisée. En l'absence des informations figurant précédemment sur la vignette, le pharmacien vous remettra une facture détaillée sur papier : c'est le « ticket Vitale » imprimé sur le verso de l'original de l'ordonnance. Ce « ticket Vitale » existe déjà, mais son contenu prévoit désormais la mention, pour chaque médicament remboursable délivré, du prix, du taux de prise en charge et, le cas échéant, de la base de remboursement.

Des prix actualisés quotidiennement

Au sein de l'officine, vous pouvez vous renseigner sur les prix des médicaments achetés sans ordonnance au moyen d'un affichage, d'un catalogue électronique ou d'une interface d'accès à Internet. Cette dernière permet d'accéder aux prix publics actualisés quotidiennement à partir de la base nationale sur le site www.medicaments.gouv.fr. Une application smartphone gratuite est également disponible et vous permet de connaître les prix, les taux de remboursement et l'ensemble des caractéristiques des médicaments en flashant le code figurant sur la boîte de médicament.

Votre Cpm vous informe (suite)

Le vaccin contre la grippe : pour se protéger et préserver les autres

En 2014, la mobilisation continue !

Chaque année, la grippe saisonnière touche des millions de personnes, pouvant entraîner des complications graves chez les plus fragiles.

Les souches virales variant d'une année à l'autre, le vaccin reste le moyen le plus efficace pour se prémunir contre la grippe. Cette année, la campagne de vaccination se déroule du 16 octobre 2014 au 31 janvier 2015.

Un geste de prévention pour vous et vos proches

Le vaccin s'adresse plus particulièrement aux personnes âgées de 65 ans et plus, aux femmes enceintes et aux personnes fragilisées par des pathologies chroniques et des infections de longue durée. Cela représente, au niveau national, l'envoi d'un imprimé de prise en charge à plus de 10 millions d'assurés pour bénéficier gratuitement du vaccin.

Même si vous ne faites pas partie des personnes à risque invitées à se faire vacciner, vous êtes concerné. Le vaccin présente un bénéfice individuel, mais également collectif car il permet de protéger son entourage de cette maladie très contagieuse et parfois mortelle chez les plus fragiles. N'hésitez pas à en parler à votre médecin traitant !

Halte aux idées reçues !

OUI, la grippe est dangereuse.

NON, le vaccin n'est pas plus dangereux que la grippe.

NON, on ne peut pas attraper la grippe à cause du vaccin.

NON, le vaccin n'empêche pas à 100% d'attraper la grippe, il réduit néanmoins largement le risque d'être contaminé.

NON, un traitement homéopathique ne peut pas remplacer un vaccin antigrippal.

NON, les antibiotiques ne soignent pas la grippe.

(Source : www.sante.gouv.fr, « La grippe saisonnière et son vaccin : 5 questions clés pour démêler le vrai du faux »)

Pour en savoir plus, consultez le site ameli-sante.fr

Vos démarches plus simples et plus rapides

Simplifiez-vous la vie !

Les nouvelles bornes multiservices installées dans les accueils de la CPAM de la Loire-Atlantique vous permettent d'accéder rapidement et simplement à de nombreux services de l'Assurance Maladie :

- > mise à jour de votre carte Vitale,
- > consultation de vos remboursements,
- > impression de votre attestation de droits, de votre attestation d'indemnités journalières et de formulaires vierges,
- > commande de votre Carte Européenne d'Assurance Maladie.

Il vous suffit d'insérer votre carte Vitale dans la borne et de vous laisser guider.

Pour plus de confidentialité, **ces démarches nécessitent un code d'accès.**

Comment obtenir ce code ?



- Si vous avez un compte ameli, utilisez votre code d'accès habituel pour vous identifier.

- Si vous n'avez pas encore de compte ameli, n'attendez plus et ouvrez dès à présent le vôtre sur ameli.fr !

Vous pouvez également demander un code provisoire à l'un de nos conseillers.

À savoir

Certains de nos points d'accueil sont également équipés de postes informatiques en libre-service connectés à ameli.fr, ainsi qu'aux sites internet de la CAF, de la Carsat et de Pôle Emploi. Vous pouvez ainsi imprimer tous les éléments nécessaires à la prise en charge de votre dossier avant d'être reçu par un agent d'accueil.

Pour en savoir plus, consultez le site ameli.fr, rubrique « Votre caisse », « Loire-Atlantique », « Nous rencontrer », puis « Points d'accueil ».

L'Assurance Maladie, votre assureur solidaire en santé

CONTACT

N° 19
SEPTEMBRE 2014mon
parcours
d'assuréSECURITE SOCIALE
L'Assurance
Maladie
LOIRE-ATLANTIQUE

LE DOSSIER

Bébé est arrivé !

Informez votre Caisse d'Assurance Maladie de sa naissance

Pour bénéficier d'une prise en charge rapide des soins de votre enfant, rien de plus simple. Composez le 36 46* en vous munissant des informations suivantes :

- le numéro d'assuré social des deux parents,
- une pièce d'état civil (acte de naissance ou livret de famille).

L'enfant peut être inscrit sur la carte Vitale de sa mère et/ou de son père, quelle que soit la situation familiale de ses parents. Le rattachement sur les deux cartes facilite l'accès aux soins et permet au parent qui emmène l'enfant en consultation d'utiliser sa propre carte. Il sera remboursé des frais engagés sur son compte, dans les délais habituels.

N'oubliez pas de mettre à jour votre carte ensuite ! Des bornes sont à votre disposition dans les points d'accueil de votre CPAM**, ainsi que dans les pharmacies.

* prix d'un appel local sauf surcoût imposé par certains opérateurs de téléphonie fixe ou mobile

** liste des accueils équipés d'une borne sur ameli.fr



L'ACTUALITÉ DE VOTRE CAISSE

Encore davantage de services sur votre compte ameli

Vous aussi, gagnez du temps en accédant à votre dossier depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone. Afin de répondre à vos besoins, de nouvelles fonctionnalités ont été intégrées à votre compte ameli :

- suivi de vos indemnités journalières,
- suivi de la prise en charge de votre affection de longue durée,
- déclaration de la reprise d'un emploi.

Plus de 13 millions de personnes bénéficient déjà des services du compte sur ameli.fr. Rejoignez-les vite !

VIE PRATIQUE

Comment reconnaître un e-mail frauduleux ?

Soyez vigilants : certains assurés reçoivent des messages électroniques aux couleurs de l'Assurance Maladie, envoyés par des personnes malveillantes. En règle générale, ce mail :

- vous informe d'une demande de changement d'adresse, de coordonnées bancaires ou autre alors que vous n'avez réalisé aucune action en ce sens,
- vous presse de répondre, avec l'utilisation de phrases telles que « Vous disposez d'un délai de 7 jours... »,
- réclame vos coordonnées bancaires ou des pièces confidentielles (avis d'imposition, quittance de loyer...). Sachez qu'aucun service de la CPAM de la Loire-Atlantique ne vous demandera de communiquer ces informations par courriel.

En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter au 36 46

(prix d'un appel local sauf surcoût imposé par certains opérateurs de téléphonie fixe ou mobile).

Mon remboursement

Mon numéro de sécurité sociale : Aide

Mon code : Aide

Mon numéro de carte bancaire : Aide

Date d'expiration : Aide

Mois Année Aide

Code de sécurité (CVV) : Aide

Nom Prénom Aide

Ma date de naissance (JJMMAAAA) : Aide

Informations sur le remboursement

Grâce au service en ligne, je peux à tout moment et en toute sécurité me faire rembourser

• Le montant de votre remboursement s'élève à la somme de 277,70€

• Nous vous prions de remplir ce formulaire sur la droite le plus rapidement possible afin que nous puissions traiter votre remboursement dans les meilleurs délais.

• Pour ce faire, il vous suffit de rentrer vos informations bancaires, et sous 48h votre

Exemple de mail frauduleux

Je suis vigilant, je garde secret mon code. Valider

Nous écrire

Caisse d'Assurance Maladie de la Loire-Atlantique
9, rue Gaétan Rondeau - 44958 Nantes cedex 9
Site internet : www.ameli.fr

Nous appeler
du lundi au vendredi
de 8h00 à 17h30

36 46

Prix d'un appel local sauf surcoût imposé
par certains opérateurs de téléphonie fixe ou mobile

Pactes

Depuis 26 ans, l'association intermédiaire **PACTES** vous accueille sur le territoire de la communauté de communes de Pontchâteau-Saint Gildas et de La Carène.

Association loi 1901 créée en 1988, nous employons plus de 120 salariés et 200 clients particuliers nous font confiance.

Nous intervenons chaque semaine pour des clients tout près de chez vous, dans votre commune pour différents types de missions :

- Ménage, repassage
- Courses
- Entretien de jardin....

Vous n'avez pas le matériel nécessaire pour effectuer l'entretien de votre jardin ?

PACTES vous propose le personnel compétent et l'association de location de matériel BEL vous loue le matériel dont vous auriez besoin.

En nous confiant l'entretien de votre domicile, de votre jardin, rejoignez les 90% de nos clients satisfaits.

Nous mettons à votre disposition la personne compétente :

- en assurant toutes les démarches administratives (*contrat de travail, bulletin de paie, déclaration d'embauche, factures...*)
- en vous faisant part de notre expérience et expertise en recrutement et accompagnement de salariés.

Besoin de souffler,

Besoin d'aide,

Besoin d'information

CONTACTEZ PACTES

9, rue Maurice Sambron - PONTCHATEAU

1^{er} étage

02 40 45 62 78

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

**PARTICULIERS,*

Si les travaux relèvent des services à la personne à domicile, nous vous adressons en début d'année une attestation fiscale afin que vous puissiez bénéficier de la réduction et/ou du crédit d'impôts à hauteur de 50% des sommes payées, dans la limite du plafond en vigueur (site internet : www.servicesala-personne.gouv.fr)

Possibilité de paiement par Chèque Emploi Service Universel (CESU) pré-financé.

CLIC du Pays de Pont-Château / Saint Gildas des Bois / Loire et Sillon

Le Centre Local d'Information et de Coordination du pays de Pont-Château / Saint Gildas des Bois / Loire et Sillon est ouvert depuis 2009 sur la Communauté de Communes de Pont-Château / Saint Gildas des Bois et s'est ouvert en 2013 sur la Communauté de Communes de Loire et Sillon.

Il s'agit d'un service associatif, financé conjointement par le Conseil Général de Loire Atlantique, les Communauté de Communes et la CARSAT.

Ce service **gratuit** est destiné aux **personnes âgées de plus de 60 ans.**

L'équipe du CLIC est composée de 3 professionnels :
une infirmière coordinatrice : Véronique BERGOT,
une évaluatrice : Sandra MURATI et
une secrétaire : Josette QUERLEU.

Le CLIC s'étend sur les 17 communes des deux Communautés de Communes.

Le CLIC est un service gratuit qui :

- ✓ répond aux besoins des personnes de plus de 60 ans et de leur entourage en leur facilitant l'accès aux droits et aux aides
- ✓ écoute, accueille, informe, conseille, oriente :
Les personnes peuvent exposer leurs inquiétudes, obtenir des informations (aides financières, amélioration de l'habitat, portage de repas, téléassistance...), être aidées pour les inscriptions en établissements...
- ✓ aide à résoudre les situations complexes ou urgentes, les sorties d'hospitalisation...
- ✓ travaille en partenariat avec les professionnels du secteur

Le CLIC vous accueille à l'adresse suivante :

2 bis rue des Châtaigniers

44160 PONT- CHÂTEAU

Tél. **02 40 42 61 93**

Accueil du public sans RDV du lundi au vendredi de 9 heures à midi et sur RDV les après-midi.

Visites à domicile du lundi au vendredi sur RDV.

Calendrier des Manifestations 2015

JANVIER	Samedi 3	Loto	Foot ASB
	Dimanche 4	Loto	Foot ASB
	Mardi 13	Spectacle	Ecole Jean de La Fontaine
	Vendredi 16	Galette des rois	Etang se marre
	Vendredi 16	Galette des rois	Tennis
	Mercredi 28	Loto	Les Aînés Brivetains
FEVRIER	Dimanche 1	Après-midi récréative	Amicale laïque / APE/ Ludothèque
	Dimanche 8	Loto	Don du sang
	Dimanche 15	Spectacle	Partage Bretagne Côte d'Ivoire
MARS	Dimanche 1	Loto des enfants	Amicale Laïque
	Jeudi 5	Concours de belote interclub	Les Aînés Brivetains
	Mercredi 11	Loto	Partage Bretagne Côte d'Ivoire
	Dimanche 15	Repas	Sté de chasse
	Samedi 21	Carnaval	Ecole Jean de La Fontaine
	Jeudi 26	Repas inter club	Les Aînés Brivetains
	Mardi 31	Collecte	Don du sang
AVRIL	Samedi 4 Avril	Chasse aux œufs	Amicale Laïque
	Dimanche 12	Loto	APE
MAI	Vendredi 8	Repas	Partage Bretagne Côte d'Ivoire
	Vendredi 15	Repas	Sté de chasse
	Jeudi 14	Tournoi sixte	Foot ASB à Quilly
	Vendredi 22	Concours de boules	UNC
	Samedi 23-24	Tournoi	Foot ASB
	Vendredi 29	Collecte	Don du sang
JUN	Samedi 6	Soirée-concert	Don du Sang
	Dimanche 7	Rallye vélo	Amicale Laïque
	Dimanche 14	Journée du Patrimoine	Asso Historique Brivetaine
	Vendredi 18	Cochon grillé	Les Aînés Brivetains
	Samedi 20	Tournoi des 3 raquettes	Tennis/Tennis de table/Badminton
	Samedi 27	Fête de l'école	Ecole Jean de La Fontaine
	Dimanche 28	Kermesse	Ecole Saint Michel
JUILLET	Mercredi 1	Loto	Foot ASB
	Dimanche 5	Rando	VTT brivetaine
	Vendredi 24	Collecte	Don du sang
AOÛT	Mercredi 19	Loto	Foot ASB
	Samedi 29	Etang se marre	Etang se marre
SEPTEMBRE	Dimanche 6	Vide grenier	Amicale Laïque / Tennis
	Dimanche 13	Concours de pêche	Sté Chasse
	Vendredi 18	Collecte	Don du sang
	Samedi 26	Repas des Aînés	Municipalité
OCTOBRE	Samedi 3-4	Foire expo	Artisans commerçants
	Mercredi 21	Loto	Foot ASB
	Samedi 24-25	Marché d'Automne	Ecole Saint Michel
	Vendredi 30	Remerciement – Repas	Etang se Marre
NOVEMBRE	Dimanche 8	Bourse aux vêtements	Amicale Laïque
	Vendredi 20	Collecte	Don du sang
	Dimanche 29	Vide armoire	Basket
DEC.	Vendredi 11	Marché de Noël	Ecole Jean de La Fontaine
	Sam. 12 et dim. 13	Noël' Land	Ecole Saint Michel



